



BAROMÈTRE DE LA VIE ASSOCIATIVE PARISIENNE



550 000

BÉNÉVOLES

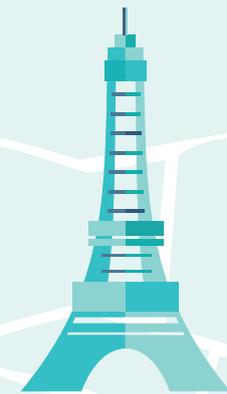
5 000

NOUVELLES ASSOCIATIONS TOUS LES ANS



120

MILLIONS D'HEURES BÉNÉVOLES /AN



ENVIRON

65 000

ASSOCIATIONS À PARIS

10 500

ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES



113 000

SALARIÉ(E)S ASSOCIATIFS





Vous trouverez dans ce document l'ensemble des informations utiles pour appréhender et comprendre le secteur associatif parisien, ses enjeux, ses perspectives et ses défis.

La vie associative parisienne est particulièrement dynamique : 65 000 associations sont en activité, 5 000 associations se créent chaque année et 550 000 bénévoles s'engagent dans les associations à Paris.

Dès l'été 2014, j'ai lancé le baromètre de la vie associative parisienne, outil indispensable, qui permet à la Ville de connaître mieux encore les associations et leurs besoins.

Ce document est le fruit d'une enquête à laquelle plus de 1200 associations représentatives ont participé. Il permet de mettre en relief les chiffres clés du secteur associatif et le dynamisme des hommes et des femmes qui le composent. Les associations, par leur diversité, par leur engagement, par leur force de mobilisation de bénévoles, sont un pilier majeur de la société parisienne.

Parce qu'elles sont génératrices de cohésion sociale, de vivre ensemble, d'innovations, parce qu'elles sont aussi un levier économique majeur à travers l'emploi, la Maire de Paris, Anne Hidalgo, fait du soutien aux associations et à l'engagement citoyen des Parisiens un des axes prioritaires de son action.

Je vous souhaite une bonne lecture et des expériences associatives passionnantes.

Pauline Véron,
*Adjointe à la Maire de Paris
chargée de la démocratie locale, de la participation citoyenne,
de la vie associative, de la jeunesse et de l'emploi*

19 000
ASSOCIATIONS
en lien régulier avec
la Ville de Paris

62%
des associations
employeuses
**COMPTENT
CRÉER DES
EMPLOIS**

Rapport réalisé par le Service Associations - Direction de la Démocratie des Citoyens et des Territoires (DDCT) de la Mairie de Paris

Traitement et analyse des données : Mathilde Renault-Tinacci

Données : Recherches et Solidarités Paris 2014, Le Paysage Associatif Français 2013

En collaboration avec :

- Le Réseau National des Maisons des Associations (RNMA)
- Recherches et Solidarités
- Les Directions de la Ville de Paris

SOMMAIRE

La démarche d'observation 4

1 | LE PAYSAGE ASSOCIATIF PARISIEN

Les créations à Paris 7
L'inscription dans le territoire 8

2 | LES RELATIONS DES ASSOCIATIONS AVEC LES PARTENAIRES

La construction d'un réseau 11
L'hébergement des associations 12
Les relations avec les Maisons des
Associations de la Ville de Paris 13
Les attentes et les besoins des associations 15

3 | LES SOURCES DE FINANCEMENT DES ASSOCIATIONS

Les ressources budgétaires 17
Nature et évolution des ressources 19
Le financement public 21



4 | L'ENGAGEMENT CITOYEN

Un nombre croissant de citoyens
engagés bénévolement dans
les associations 23
Des compétences spécifiques
recherchées par les associations 24
Les dirigeants bénévoles 26
Le développement du bénévolat 27
Être volontaire en service civique,
une nouvelle façon de s'engager 28
Des associations citoyennes 29
Les liens avec le dispositif de démocratie
locale parisien 30

5 | LES ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES

Les principaux repères 33
Des structures employeuses de
tailles hétérogènes 34
Profil des salariés associatifs et
développement de l'emploi 35

6 | QUELLES ÉVOLUTIONS DEMAIN ?

Le niveau de confiance des acteurs 39
La capacité d'adaptation des associations
à leur terrain d'action 40

Les associations parisiennes, en résumé 41
Annexes 43
Remerciements 47

LA DÉMARCHE D'OBSERVATION

Dans une période de mutations, dans laquelle l'action des associations (regroupement volontaire de personnes) au service des habitants et de l'intérêt général, est fondamentale, la Ville de Paris a mis en place une démarche d'observation pour analyser et comprendre le tissu associatif local.

Cette démarche s'est donnée pour objectifs de :

1 / Construire un panorama chiffré du secteur associatif pour mieux connaître ses caractéristiques principales et cerner son évolution dans la durée.

2 / Identifier les différents types d'acteurs et la portée de leurs actions sur le territoire.

3 / Analyser les moyens de fonctionnement des associations et leurs poids en matière d'emploi.

4 / Mesurer les besoins et attentes des associations notamment dans leurs relations avec les pouvoirs publics.

5 / Définir des améliorations à apporter à la politique publique de soutien au secteur associatif.

Cette analyse du tissu associatif, appuyée par les contributions des associations parisiennes, permettra de renforcer la politique mise en œuvre par la Ville de Paris en matière de soutien à la vie associative et d'harmoniser les pratiques au sein des différentes directions de la Ville. Ce document enrichit le dialogue entre la Ville de Paris et le monde associatif.

Le questionnaire a été élaboré par le Réseau National des Maisons des Associations (RNMA) et la Ville de Paris par son bureau de la Vie Associative. Il est hébergé sur le serveur de la société Kynos.

17 354
QUESTIONNAIRES

ont été envoyés aux associations

issues de l'annuaire SIMPA et ayant accepté de recevoir des informations de la part de la collectivité. Les 20 arrondissements de la capitale ont participé à la démarche.

La communication sur les forums des associations des différents arrondissements, dans les mairies, dans les directions de la Ville les plus concernées et le relais par les fédérations d'associations ont contribué à obtenir un taux de réponses élevé.

1 205
ASSOCIATIONS
ont répondu.

La phase d'enquête s'est déroulée du 18 juillet au 15 octobre 2014.



CHAMP DE L'ENQUÊTE ET OBJECTIFS

L'objectif principal de l'enquête est d'effectuer un panorama général de la vie associative du territoire parisien, qui concerne les associations loi 1901 et assimilées (cat 92) ayant été actives en 2013.

1 | LE PAYSAGE ASSOCIATIF PARISIEN

LES CRÉATIONS À PARIS

PRÈS DE 5 000 associations se créent en moyenne chaque année à Paris...



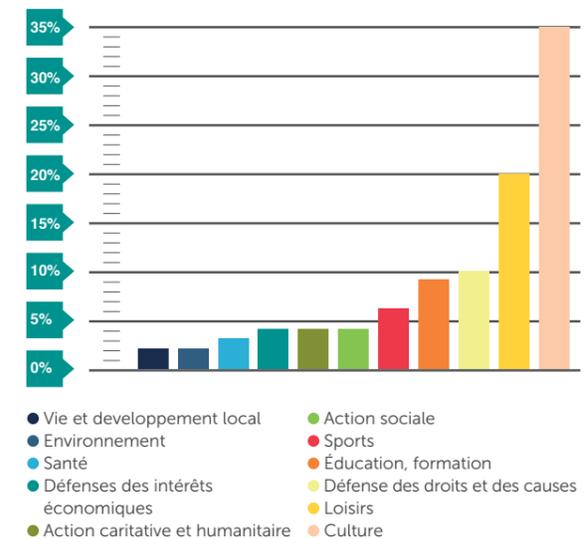
Le rythme de création d'associations a été moins soutenu au cours des dernières années. Leur nombre était de 4 700 en 2012 et franchit à nouveau la barre des 5 000 associations nouvelles en 2013*, pour redescendre à 4 784 en 2014*.

Les trois principaux secteurs d'activités sont la culture (35%), les loisirs (20%) et la défense des droits et des causes (10%).

Les associations culturelles qui se sont créées récemment concernent la promotion de l'art et des artistes (36,1% des associations du secteur culturel parisien), des compagnies de théâtre, de cirque ou de spectacles de variétés (24,2% du secteur culturel parisien), le cinéma ou la photographie (20% des associations du secteur culturel) et enfin l'expression écrite, la littérature et la poésie (17%).

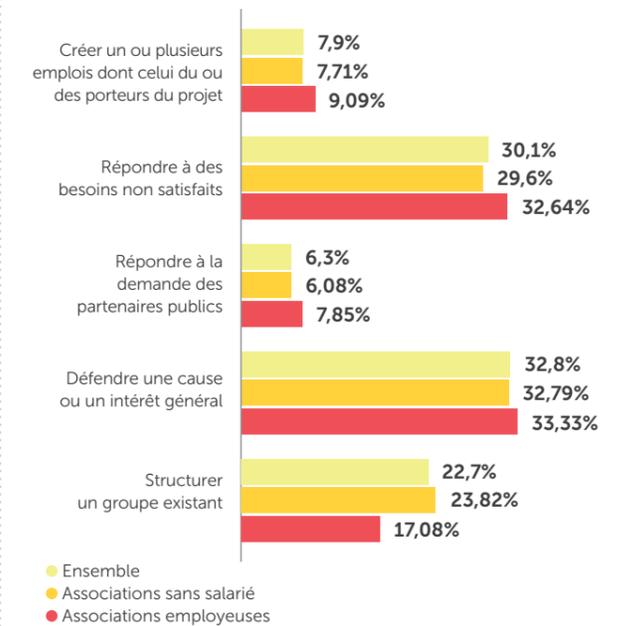
* Recherches et Solidarités, Paris 2014

RÉPARTITION DES CRÉATIONS D'ASSOCIATIONS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS (EN %)



SOURCE : Journal Officiel de la Préfecture de Paris. Traitement Mairie de Paris

MOTIVATIONS AYANT CONDUIT À LA CRÉATION DE L'ASSOCIATION (EN %)



SOURCE : Enquête baromètre de la vie associative 2014 (variables à réponses multiples)

... AU SERVICE DE L'ACTION citoyenne.



63% des répondants citent deux motivations principales pour expliquer leur participation à la création d'une association : la défense d'une cause ou d'un intérêt général et la volonté de répondre à des besoins non-satisfaits.

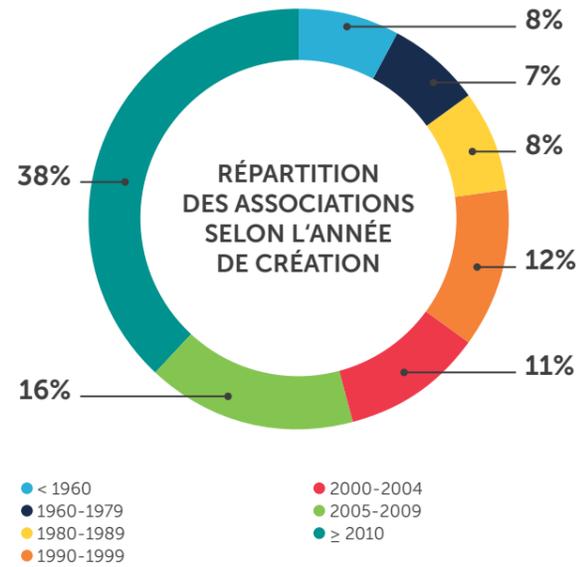
Dans un tiers des cas environ, la création de l'association répond à la volonté de donner un cadre juridique à des initiatives. Les associations employeuses auront toutefois plus tendance à se créer pour structurer un groupe existant.

DES ORGANISATIONS JEUNES : 54% des associations répondantes ont moins de 10 ans

À Paris, on observe une très faible proportion d'associations créées avant 1960 et une très forte représentation d'associations de création récente : 54% des associations répondantes ont ainsi moins de 10 ans à la date de l'enquête.

Ce turn-over des associations parisiennes est confirmé par le fait que seules 8,4% des associations prennent le relais d'une association existante.

Après 2005, de nombreuses associations employeuses se sont créées, dans une proportion plus significative que les associations non employeuses.



SOURCE : Enquête baromètre de la vie associative 2014

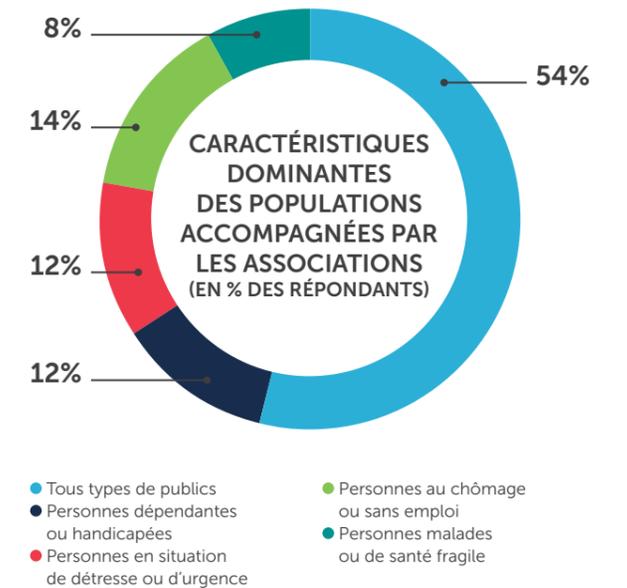
DE « L'ULTRA LOCAL » À « L'HYPER GLOBAL »

Les associations parisiennes ont pour terrain d'action privilégié le territoire local ou la scène nationale voire internationale.

31% des associations interrogées ont une aire d'intervention limitée au cadre de la commune parisiennne. Une proportion qui passe à 43% si l'on intègre le Grand-Paris.

L'implantation de nombreuses structures associatives importantes (souvent des fédérations et têtes de réseau) peut expliquer la forte représentation d'aire d'intervention dépassant le cadre régional soit 31%. Un phénomène inexistant au niveau national.*

* Viviane TCHERNONOG, Le paysage associatif français. Mesures et évolutions, Dalloz, Juris éditions, 2^e édition, novembre 2013

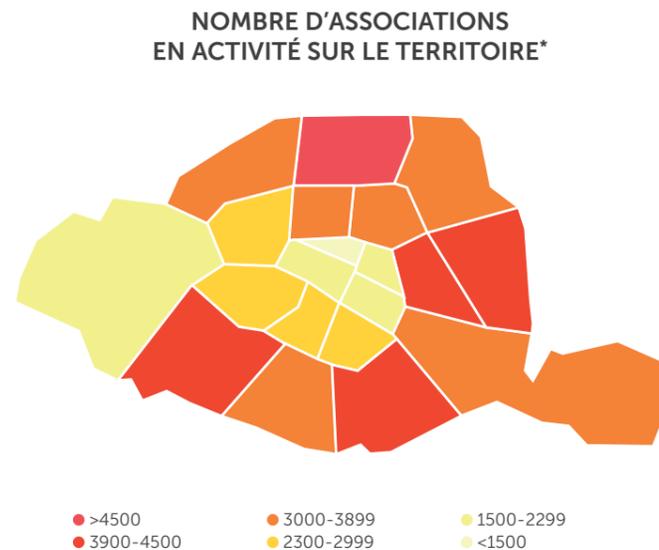


SOURCE : Enquête baromètre de la vie associative 2014

L'INSCRIPTION DANS LE TERRITOIRE

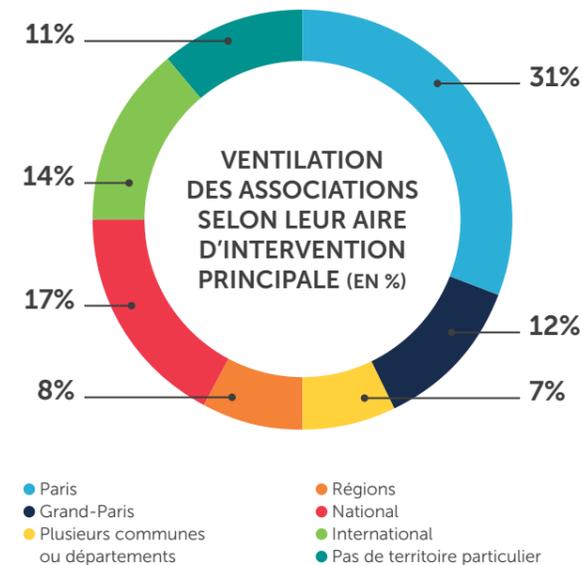
> 65 000
ASSOCIATIONS SUR LE TERRITOIRE EN 2014
Le nombre d'associations en activité est en augmentation constante à Paris

SOURCE : Fédération Asso1901 – Traitement R&S



SOURCE : Fédération Asso1901 – Traitement R&S-Cartographie Mairie de Paris

* La répartition des classes d'années est un parti pris adéquat à l'échantillon et destiné à montrer l'évolution.



SOURCE : Enquête baromètre de la vie associative 2014

PLUS DE LA MOITIÉ des associations répondantes TOURNÉES VERS DES PUBLICS INDIFFÉRENCIÉS

On observe toutefois que les associations employeuses ont beaucoup plus tendance à agir en direction des personnes dépendantes, en situation de handicap ou de façon plus générale, vulnérables que les associations non employeuses.

2 | LA RELATION DES ASSOCIATIONS AVEC LES PARTENAIRES

LA CONSTRUCTION D'UN RÉSEAU

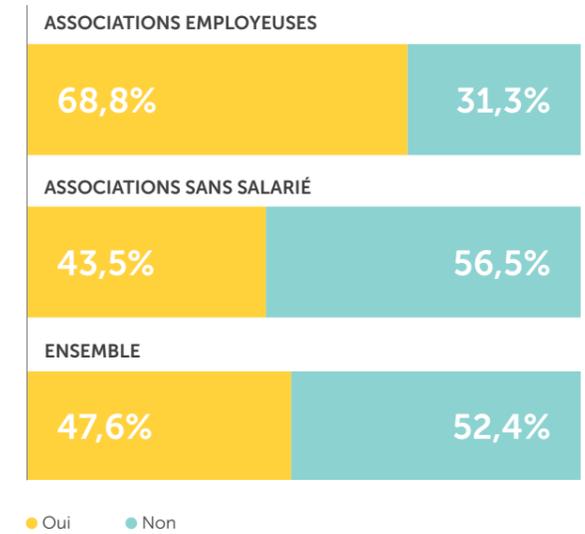
PRÈS DE 48%
des associations adhèrent à des réseaux ou à des groupements d'associations

Un résultat moins important comparé à la moyenne nationale (53% en 2011*). On peut toutefois expliquer ce résultat par la surreprésentation d'associations jeunes sur le territoire.

27,5% des associations adhérentes à un réseau le sollicitent pour un échange et un apport d'informations, 17,8% pour la défense de l'éthique et la promotion de l'objet associatif. La participation à des challenges et des actions communes est aussi largement plébiscitée comme raison d'adhésion (à hauteur de 17,1%). **Comme les associations employeuses bénéficient de plus de ressources humaines, elles ont plus tendance que les associations sans salarié à solliciter leur réseau pour un apport ou des échanges d'informations.** Les associations non-adhérentes invoquent la non-connaissance du fonctionnement des réseaux ou alors le coût de la cotisation comme première cause de non-adhésion.

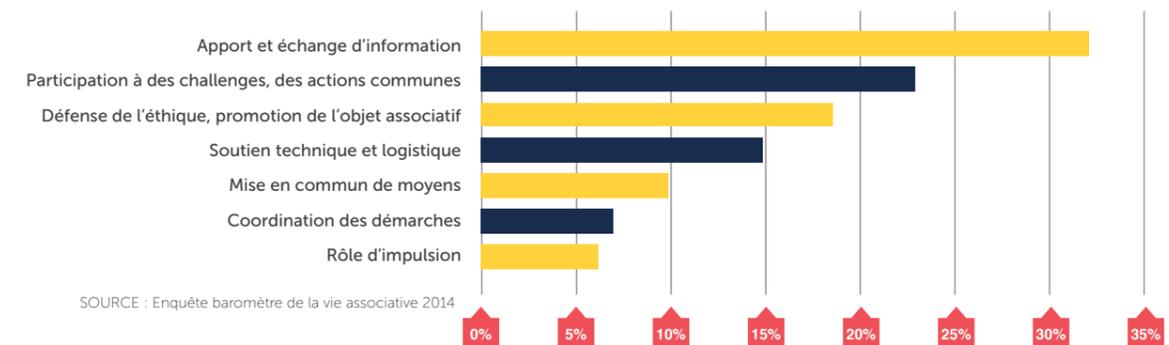
* Viviane TCHERNONOG, Le paysage associatif français. Mesures et évolutions, Dalloz, Juris éditions, 2^e édition, novembre 2013

TAUX D'ADHÉSION À DES RÉSEAUX (EN % DE RÉPONDANTS)



SOURCE : Enquête baromètre de la vie associative 2014

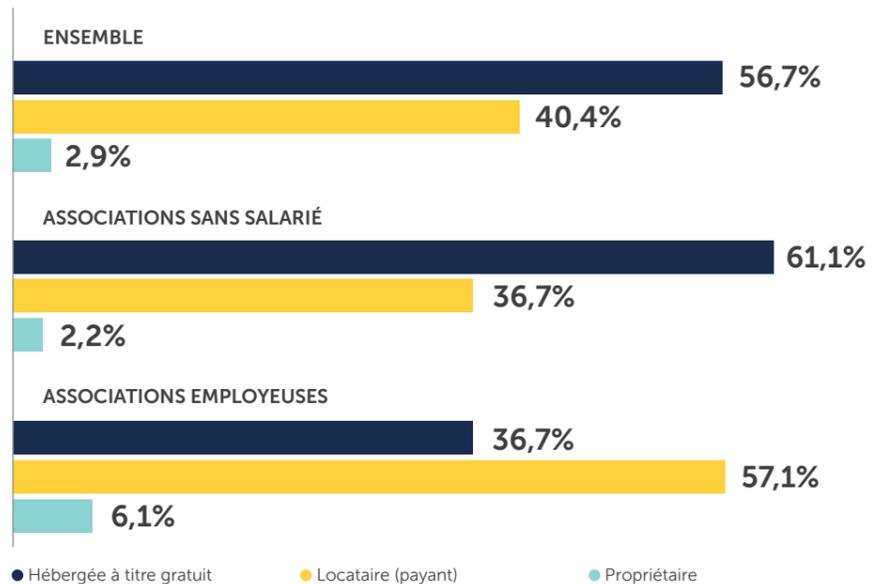
PRINCIPALES MOTIVATIONS DE L'ADHÉSION (EN %)



SOURCE : Enquête baromètre de la vie associative 2014

L'HÉBERGEMENT DES ASSOCIATIONS

STATUT PRINCIPAL D'OCCUPATION DES LOCAUX
(EN % DE RÉPONDANTS)



Plus d'**1** association parisienne sur **2** EST HÉBERGÉE À TITRE GRATUIT

Les associations sont majoritairement hébergées à titre gratuit en particulier pour les associations sans salarié.

57% des associations employeuses recourent fréquemment à la location et seulement 3% des associations sont propriétaires de leurs locaux.

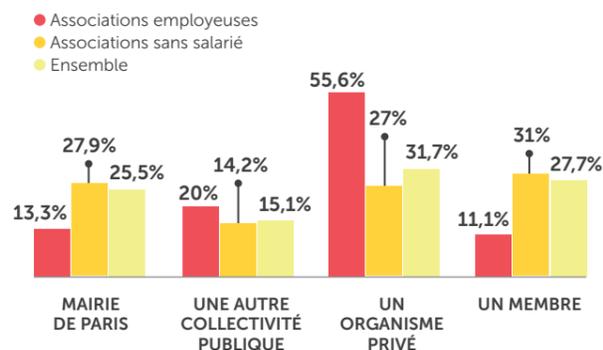
SOURCE : Enquête baromètre de la vie associative 2014

PLUS DE 40% des associations parisiennes SONT HÉBERGÉES PAR UN ORGANISME PUBLIC

Les associations sans salarié sont hébergées de manière peu différenciée par un membre (31%), un organisme privé (27%), et la Ville de Paris (28% dont 20% régulièrement accueillies en Maisons des Associations).

Par ailleurs les organismes privés abritent plus d'une association employeuse sur deux.

LIEU D'HÉBERGEMENT DES ASSOCIATIONS
(EN % DE RÉPONDANTS)



SOURCE : Enquête baromètre de la vie associative 2014

LES RELATIONS AVEC LES MAISONS DES ASSOCIATIONS (MDA)

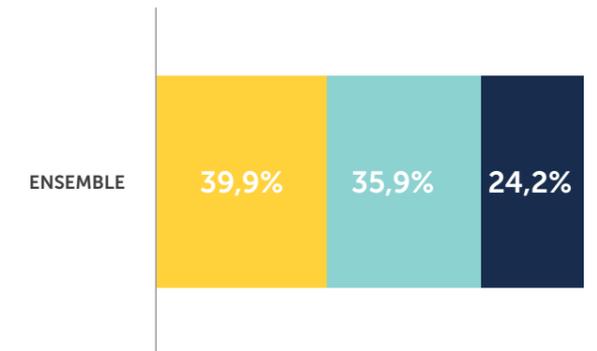
62,5%

des petites et moyennes associations* en lien avec la Ville de Paris sont **INSCRITES DANS UNE MAISON DES ASSOCIATIONS**

* Les petites et moyennes associations sont une catégorie socio-économique définie par le nombre de salariés et le budget.

Les associations employeuses, essentiellement celles qui ont plus de 200 000 euros de budget, voient dans leur inscription en MDA une opportunité de renforcement de leur lien avec la Ville ou avec d'autres associations. Les associations sans salarié plébiscitent quant à elles l'accès à des locaux (salles de réunions...).

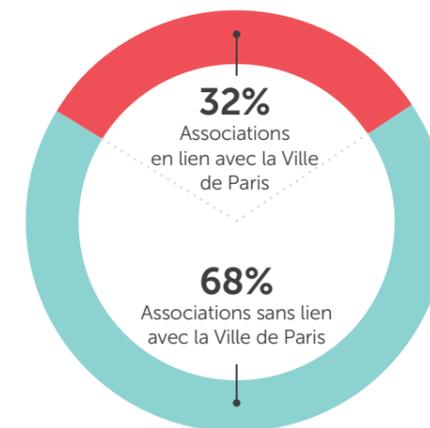
POURQUOI LES ASSOCIATIONS SE SONT-ELLES INSCRITES EN MDA ?
(EN %)



● Pour ouvrir son réseau à la Ville, à d'autres associations
● Pour avoir des locaux
● Pour y trouver des conseils pertinents

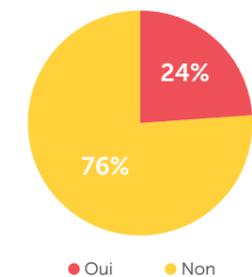
SOURCE : Enquête baromètre de la vie associative 2014

RELATIONS AVEC LA VILLE DE PARIS
(EN %)



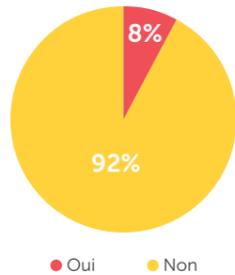
SOURCE : Mairie de Paris-SIMPA

PRÈS D'**1** ASSOCIATION SUR QUATRE inscrite en MDA est **IMPLIQUÉE DANS UNE INSTANCE DE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE** (conseils de quartier, CICA, ...).

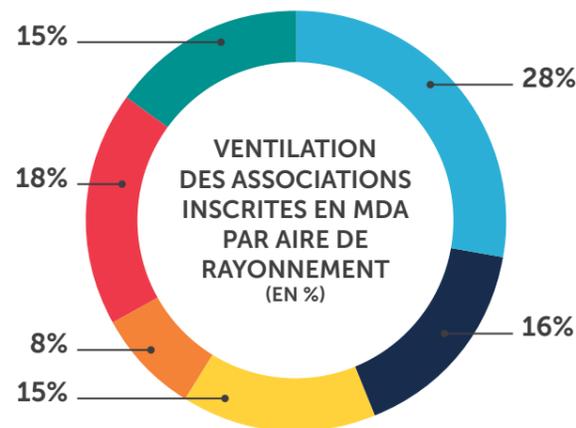


SOURCE : Enquête baromètre de la vie associative 2014

8%
DES ASSOCIATIONS
INSCRITES EN MDA, SONT DES
ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES



SOURCE : Enquête baromètre de la vie associative 2014



● Microlocal ● Commune ● Intercommunalité - Grand Paris ● Région ● National ● International

SOURCE : Enquête baromètre de la vie associative 2014

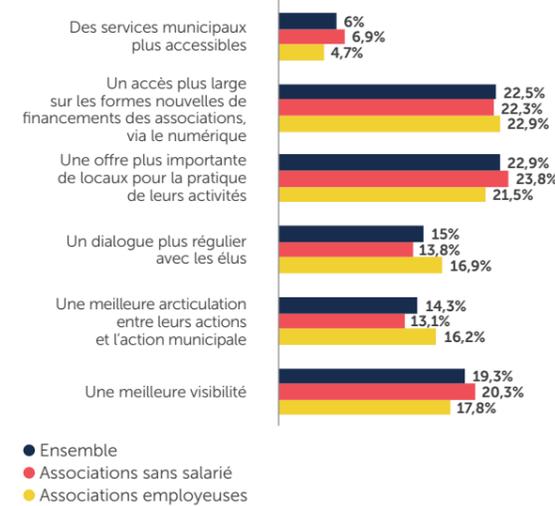
UNE ACTION ESSENTIELLEMENT LOCALE pour les associations inscrites en MDA

59% des associations inscrites en MDA développent leurs projets associatifs sur le territoire de la Métropole du Grand Paris et plus d'une sur quatre agit à l'échelle micro-locale (de l'arrondissement).



LES ATTENTES ET LES BESOINS DES ASSOCIATIONS

AMÉLIORATIONS ATTENDUES PAR LES ASSOCIATIONS (EN % DE RÉPONDANTS)



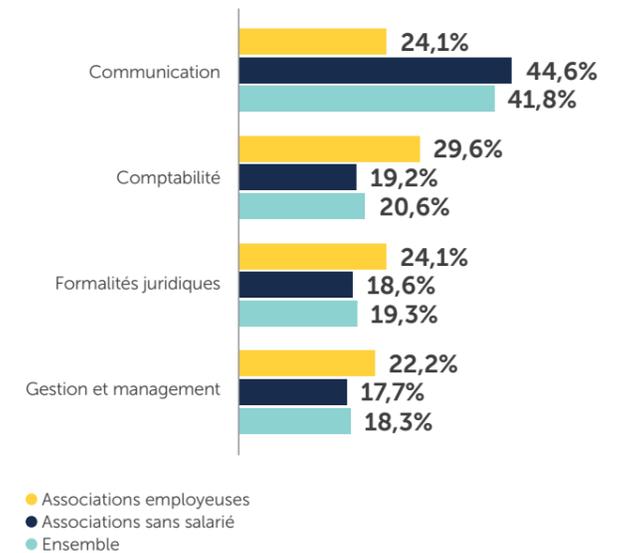
Source : Enquête baromètre de la vie associative 2014

La majorité des associations souhaite une offre plus importante de LOCAUX, un accès plus large aux nouvelles formes de financements via le numérique et une meilleure VISIBILITÉ

Selon les spécificités des associations, les attentes à l'égard de la ville de Paris varient fortement. Les associations sans salarié souhaitent davantage de contacts et d'échanges avec les services municipaux, que celles ayant des salariés... Les associations de défense des intérêts économiques sont demandeuses d'un dialogue régulier avec les élus. Les associations intervenant dans les secteurs de l'action humanitaire et de la santé cherchent un appui pour un accès plus large aux nouvelles formes de financements numériques. Les associations sportives souhaitent des contacts plus réguliers avec les services municipaux concernant la gestion, l'utilisation et l'offre d'équipements sportifs de la Ville. Les associations culturelles expriment le besoin d'une meilleure visibilité alors que celles intervenant dans le domaine de l'environnement insistent sur une meilleure articulation entre leur action et l'action municipale.

PLUS DE 40%
des associations parisiennes
SOUSHAITENT AVOIR UN
SOUTIEN DANS LE DOMAINE
DE LA COMMUNICATION

THÉMATIQUES PRIVILÉGIÉES POUR L'AIDE AUX ASSOCIATIONS (EN % DE RÉPONDANTS)



SOURCE : Enquête baromètre de la vie associative 2014

Plus de 40% des associations de l'échantillon souhaitent être aidées prioritairement dans le domaine de la communication. C'est notamment le cas pour les associations sans salarié et particulièrement celles relatives aux loisirs. Elles demandent ensuite une aide renforcée en matière de gestion, conseils juridiques et management. Les associations sportives attendent plus volontiers des conseils et formations relatives aux formalités juridiques, et les associations d'éducation et de formation un accompagnement en matière de comptabilité.

3 | LES SOURCES DE FINANCEMENT DES ASSOCIATIONS

LES RESSOURCES BUDGÉTAIRES

Les associations fonctionnent avec des financements de nature et d'origines variées mais ce sont les ressources de type cotisations des adhérents (38,2%) et recettes d'activités (26%) qui demeurent essentielles pour la majorité des associations.

Les ressources d'origine publique atteignent 14% des financements des associations de l'échantillon. Le type de ressources est particulièrement dépendant de l'existence ou non d'emploi salarié dans l'association. Ainsi 63% des associations employeuses qui représentent 4,8 % de l'emploi parisien, obtiennent un financement public.

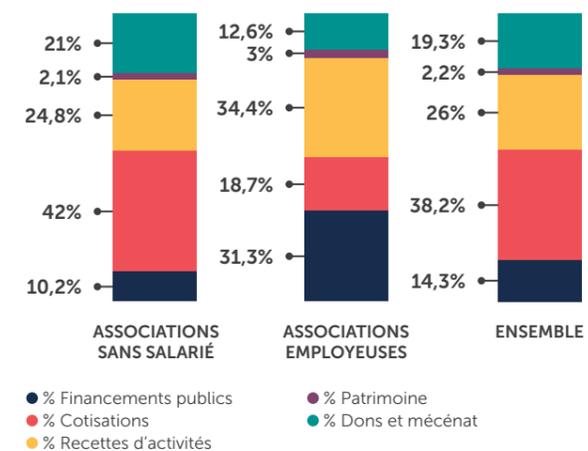
Par ailleurs, 42% des financements des associations sans salarié sont issus des cotisations d'adhérents.

49%

des associations parisiennes
**FUNCTIONNENT AVEC
MOINS DE 5 000
EUROS/AN**



STRUCTURE DES RESSOURCES BUDGÉTAIRES SELON L'EXISTENCE D'EMPLOIS SALARIÉS (EN %)



SOURCE : Enquête baromètre de la vie associative 2014

Le critère déterminant dans la structure de financement des associations reste le secteur d'activité. On constate ainsi que pour le secteur de l'action sociale et de la santé, le financement public soutient majoritairement l'action des organisations. À l'inverse, pour le secteur culturel, ce sont les recettes d'activités qui constituent l'apport financier principal à hauteur de 38%.

Une plus grande partie du financement des associations est constituée de dons, mécénat et des cotisations d'adhérents (à hauteur de 57,5%) ce qui est nettement plus important qu'au niveau national (à hauteur de 15%).

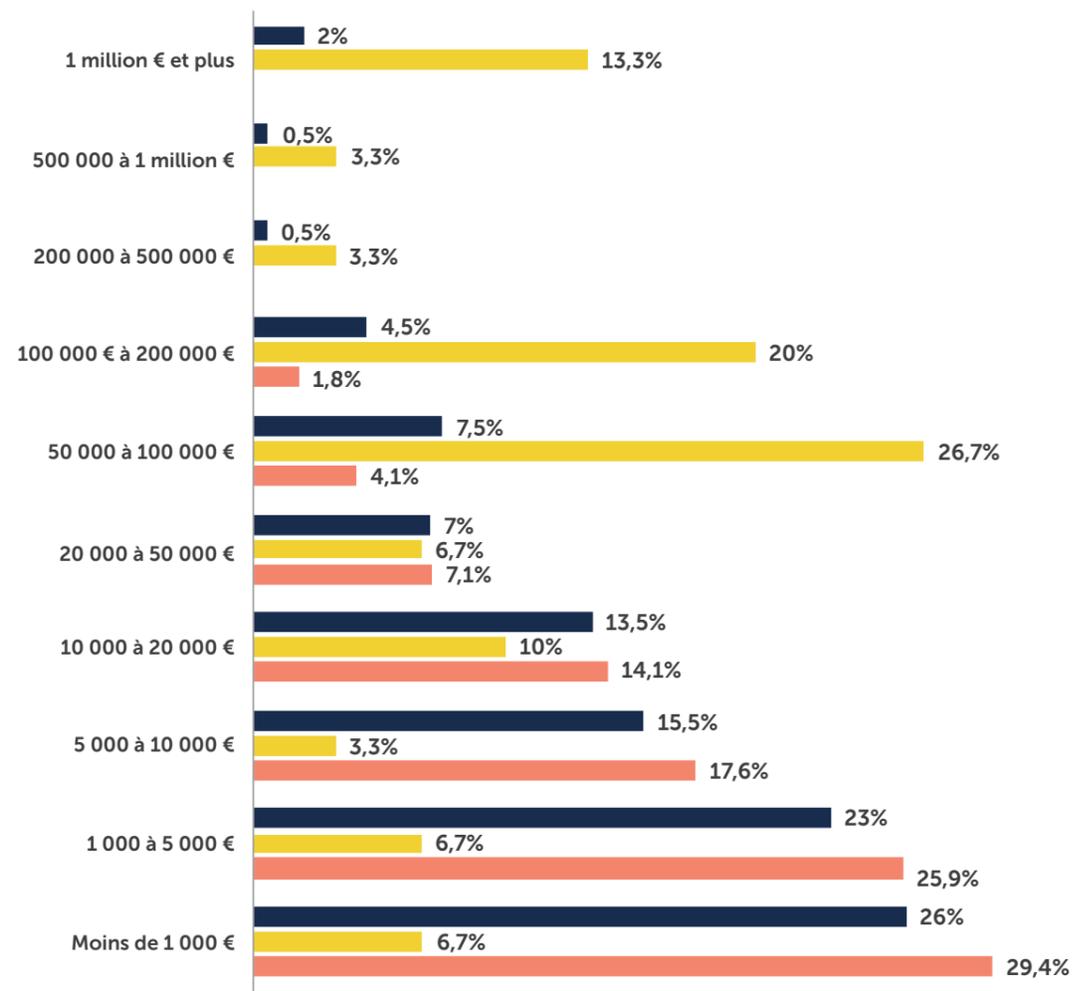


Les associations parisiennes ont une structure par taille peu divergente de la moyenne nationale* : 26% des associations parisiennes ont un budget inférieur ou égal à 1 000 euros/an, contre 22% au niveau national soit une différence peu significative. On constate que la part des associations ayant un budget supérieur à 50 000 euros est relativement élevée à Paris (15%) au regard de la moyenne nationale (9%). Les associations culturelles représentent plus des deux tiers des associations ayant des budgets inférieurs à 1 000 euros/an.

Sur le territoire parisien, sont particulièrement représentées d'un côté les petites associations avec moins de 5 000 euros/an de budget et de l'autre les grandes associations (budget de plus de 500 000 euros/an).

*Viviane TCHERNONOG, Le paysage associatif français. Mesures et évolutions, Dalloz, Juris éditions, 2^e édition, novembre 2013

RÉPARTITION DES ASSOCIATIONS PAR TRANCHE BUDGÉTAIRE EN EUROS SELON L'EXISTENCE D'EMPLOIS SALARIÉS (EN %)



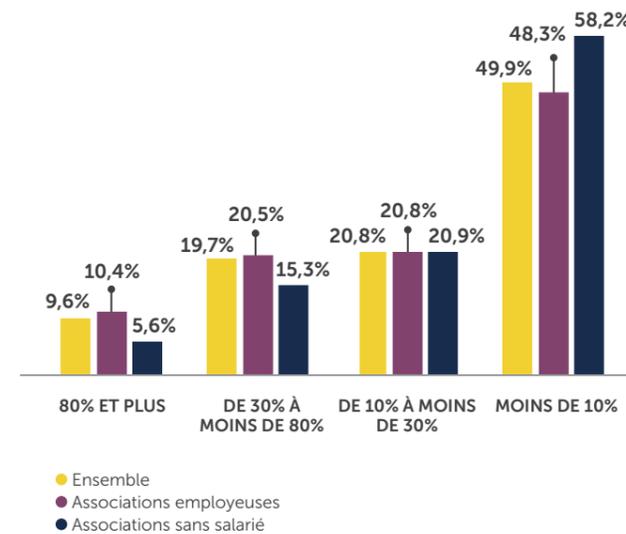
● Ensemble ● Associations employeuses ● Associations sans salarié SOURCE : Enquête baromètre de la vie associative 2014

* On notera toutefois que les associations employeuses sont celles qui majoritairement n'ont pas communiqué leur budget soit 46,4% de non-réponse contre 27,80% pour les associations sans salarié.

NATURE ET ÉVOLUTION DES RESSOURCES



PART MOYENNE DE BUDGET DE FONCTIONNEMENT EN DON ET MÉCÉNAT SELON LE TYPE D'ASSOCIATION



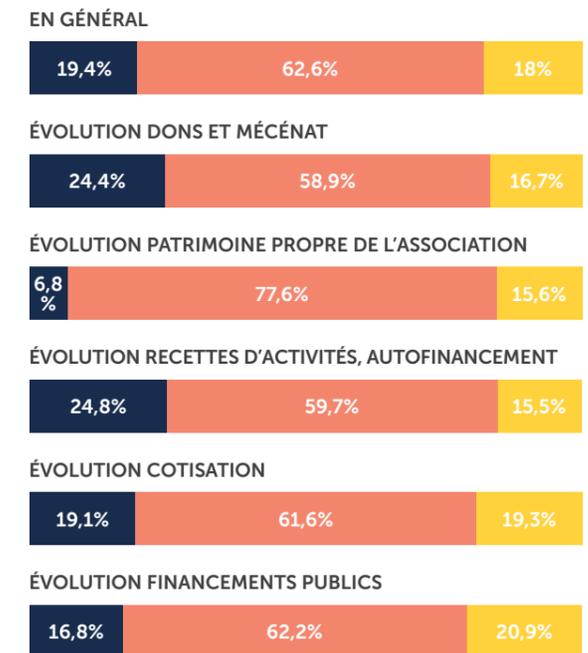
SOURCE : Enquête baromètre de la vie associative 2014

Les associations sans salarié, comme constaté à l'échelon national, ont plus fréquemment une grande part de leur budget constitué de dons et mécénat. À l'inverse les associations ayant un très faible budget issu des dons et mécénat ont plus tendance à être des associations employeuses. Enfin, les associations du secteur de l'action humanitaire sont celles qui ont majoritairement plus de 80% de leur budget issu des dons et mécénat.

Une STABILITÉ des financements

2/3 des associations indiquent une certaine stabilité de l'ensemble de leurs financements. 1/4 d'entre elles constatent une évolution positive des dons, du mécénat et des recettes d'activités.

ÉVOLUTION DU TYPE DU FINANCEMENT EN 2013-2014 (EN % DE RÉPONDANTS)



● En hausse ● Stable ● En baisse

SOURCE : Enquête baromètre de la vie associative 2014

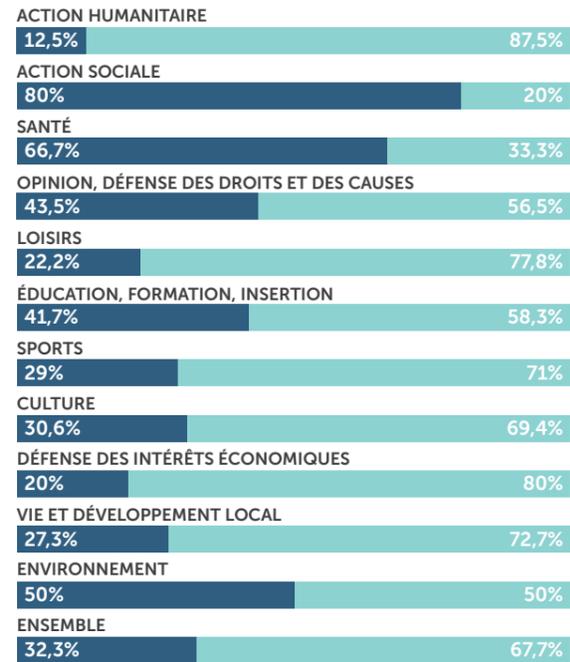
37%

des associations parisiennes
ONT REÇU UN FINANCEMENT PUBLIC EN 2013

Plus d'une association parisienne sur 3 perçoit un financement public. Les associations employeuses concentrent environ 77% des financements publics soit 16 points de moins qu'à échelle nationale*. Pour plus d'1/3 des associations employeuses de l'échantillon, les financements publics représentent plus de 50%. À l'inverse, pour près de 60% des associations, les financements publics représentent moins de 5% de leurs budgets.

* Enquête CNRS - Centre d'économie de la Sorbonne « Le paysage associatif français », 2011- 2012

PROPORTION DES ASSOCIATIONS RECEVANT UN FINANCEMENT PUBLIC PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ (EN %)



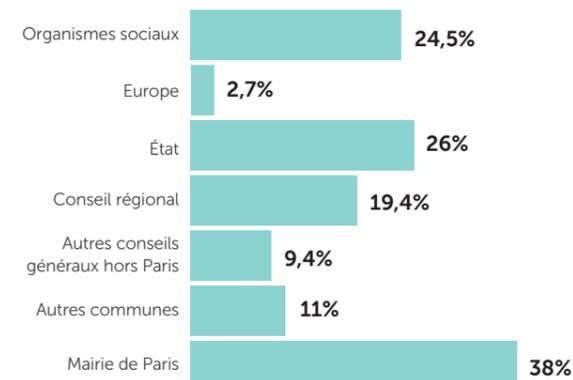
SOURCE : Enquête baromètre de la vie associative 2014 ● Oui ● Non

LA VILLE DE PARIS EST LE PREMIER PARTENAIRE PUBLIC des associations du territoire avec 1/3 du total des financements publics

38% des associations parisiennes recevant un financement public perçoivent un soutien financier de la Ville de Paris. Le financement de la Ville représente un tiers du financement public de ces associations.

Contrairement aux tendances nationales*, les relations financières avec certaines collectivités publiques sont, à Paris, plus fréquentes. Ainsi l'Etat est très présent, un résultat expliqué par la présence sur le territoire de structures reconnues d'utilité publique (RUP), d'organisations non gouvernementales (ONG) et d'autres structures associatives nationales ou internationales.

FRÉQUENCE D'OCTROI D'UN FINANCEMENT PUBLIC (EN %)



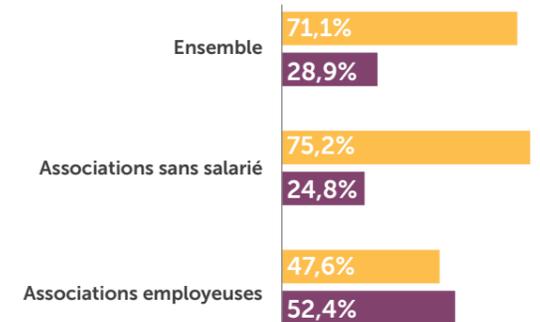
● Fréquence des relations financières

SOURCE : Enquête baromètre de la vie associative 2014

1/3

DES ASSOCIATIONS CANDIDATES À UN APPEL À PROJETS

AVEZ-VOUS DÉJÀ RÉPONDU À UN APPEL À PROJET ? (EN %)



● Oui ● Non

SOURCE : Enquête baromètre de la vie associative 2014

29% des associations de l'échantillon ont déjà candidaté à un appel à projets. 52% des associations employeuses ont déjà répondu à un appel à projets. Les associations issues du secteur de l'éducation, de la formation et de l'insertion, ont plus tendance à répondre aux appels à projets. À l'inverse les associations de défense des intérêts économiques, les associations sportives et culturelles y répondent moins.

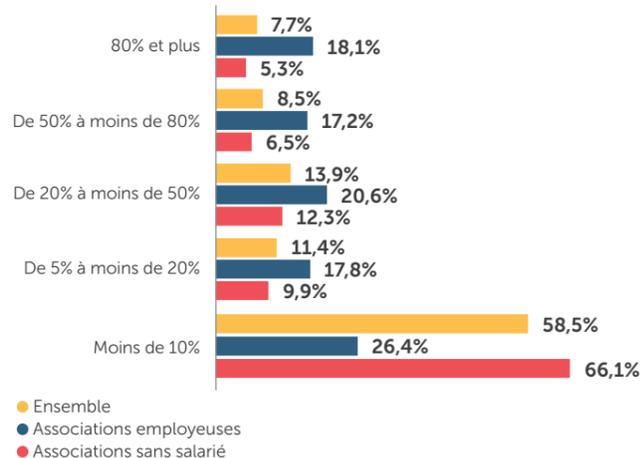
* Viviane TCHERNONOG, Le paysage associatif français. Mesures et évolutions, Dalloz, Juris éditions, 2^e édition, novembre 2013

FINANCEMENT PUBLIC

Des financements publics pour les associations CRÉATRICES D'EMPLOIS

Pour 58,5% des associations, les financements publics représentent moins de 5% de leurs budgets. Ces financements sont plus importants et plus concentrés pour les associations employeuses, ce qui représente 77 % de financement public. Ils occupent ainsi plus de 50% du budget de fonctionnement pour plus d'1/3 des associations employeuses de l'échantillon.

PART DES FINANCEMENTS PUBLICS DANS LES BUDGETS (EN %)



SOURCE : Enquête baromètre de la vie associative 2014

4 | L'ENGAGEMENT CITOYEN

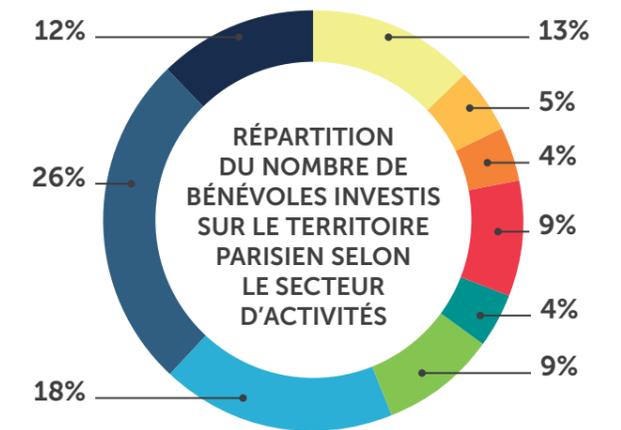
UN NOMBRE CROISSANT DE CITOYENS ENGAGÉS BÉNÉVOLEMENT DANS LES ASSOCIATIONS À PARIS

PRÈS DE
550 000
BÉNÉVOLES
SE SONT ENGAGÉS SUR LE
TERRITOIRE PARISIEN EN 2014

Près de **550 000 bénévoles** se sont engagés sur le territoire parisien en 2014. La Mairie de Paris dénombrait en 2011 400 000 bénévoles et l'étude de R&S en comptabilise 550 000 en 2014, soit une augmentation de 37%.

La moitié des associations répondantes compte au maximum 4 bénévoles actifs au sein de son Conseil d'Administration et au maximum 5 bénévoles actifs qui ne sont pas au CA mais qui participent à l'activité générale de l'association. En fonction du type et de la taille des associations, les disparités sont très fortes en nombre de bénévoles, réguliers ou occasionnels. Les bénévoles sont plus présents au sein des associations sportives et culturelles, que dans d'autres types d'associations. Dans les associations culturelles, ils s'investissent plus souvent de façon pérenne.

On constate que plus les associations sont adhérentes à des réseaux ou inscrites en Maisons des Associations (MDA), plus elles ont un nombre important de bénévoles. De même, les associations avec à leur tête des personnes retraitées auront plus tendance à avoir un nombre important de bénévoles.

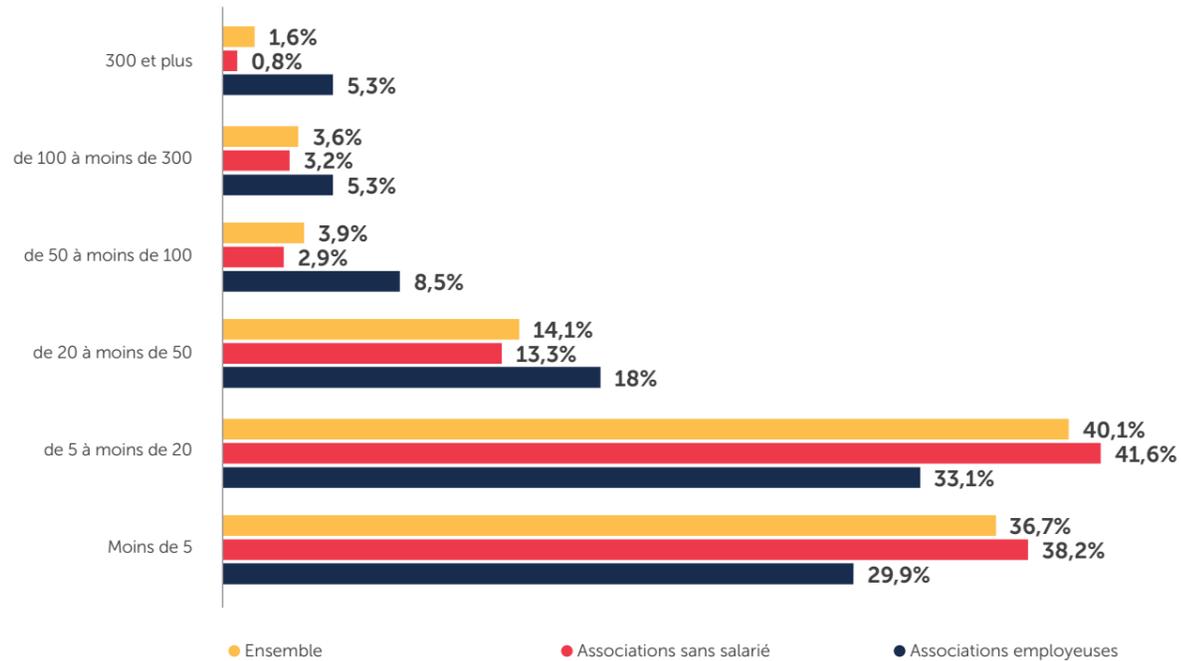


- Action humanitaire
- Action sociale
- Santé
- Opinion, défense des droits et des causes
- Loisirs
- Éducation, formation, insertion
- Sports
- Culture
- Autres

SOURCE : Enquête baromètre de la vie associative 2014



PARTICIPATIONS BÉNÉVOLES* (HORS CA) SELON LE TYPE D'ASSOCIATION (EN %)

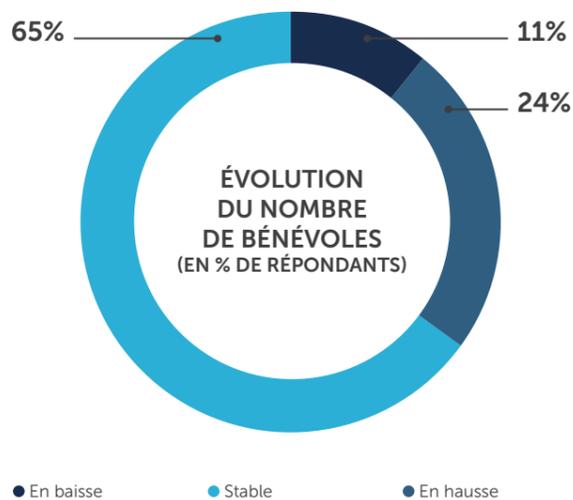


* Nous entendons par **participation bénévole** la participation volontaire et gratuite au fonctionnement ou aux activités de l'association que cette dernière soit régulière (une à plusieurs fois par mois) à ponctuelle (organisation d'un événement, d'une soirée).

DES COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES RECHERCHÉES PAR LES ASSOCIATIONS

2/3 des associations mentionnent un nombre de bénévoles stable

Les associations issues des secteurs de l'action humanitaire et de l'action sociale constatent plus que d'autres associations une baisse du nombre de bénévoles dans leur structure.

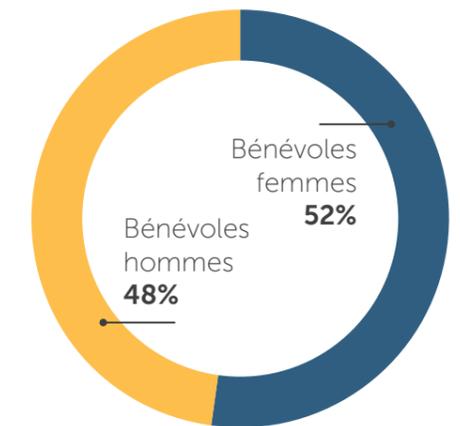


SOURCE : Enquête baromètre de la vie associative 2014

Sur le territoire parisien, les FEMMES sont légèrement plus nombreuses à s'investir dans des associations

Toutefois elles sont moins nombreuses dans les Conseils d'Administration (3 femmes en moyenne par CA pour 4,5 hommes). Elles ont par ailleurs plus tendance à adhérer dans des associations conduisant des actions de solidarité. Elles s'investissent plus au sein d'associations ayant pour public principal des enfants.

RÉPARTITION SEXUÉE DE L'ENSEMBLE DES BÉNÉVOLES INVESTIS SUR LE TERRITOIRE PARISIEN (EN %)



SOURCE : Enquête baromètre de la vie associative 2014

50% DES ASSOCIATIONS PARISIENNES, aussi bien employées que sans salarié, DÉCLARENT MANQUER DE BÉNÉVOLES

Elles sont néanmoins moins nombreuses à Paris qu'au niveau national (+ 10 points) à évoquer cette insuffisance. Les associations intervenant dans le secteur de l'action humanitaire, du social, de la défense des droits et des causes déclarent un manque de bénévoles.

Les bénévoles les plus recherchés sont ceux pouvant occuper des fonctions de communication, d'animation ou de gestion. 15% des associations cherchent des bénévoles aptes à assurer des fonctions dirigeantes ou décisionnelles.

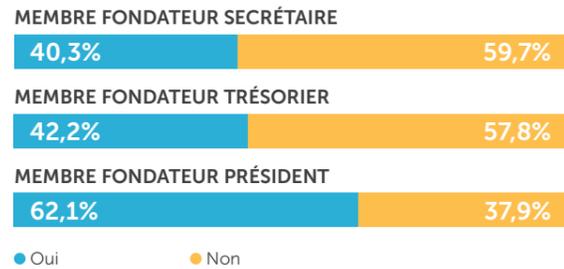
TYPES DE BÉNÉVOLES DONT ONT BESOIN LES ASSOCIATIONS (EN % DES RÉPONDANTS)



SOURCE : Enquête baromètre de la vie associative 2014

LES DIRIGEANTS BÉNÉVOLES

FRÉQUENCE DES DIRIGEANTS FONDATEURS DE LEUR ASSOCIATION (EN %)



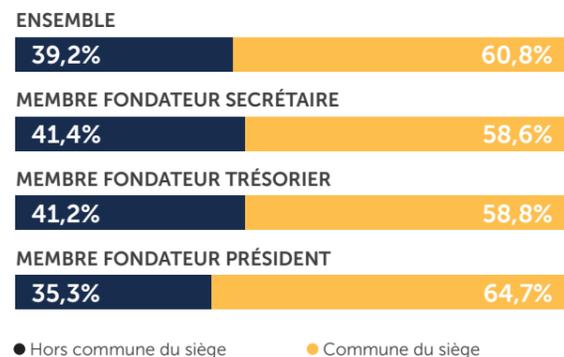
SOURCE : Enquête baromètre de la vie associative 2014

2/3 des présidents d'associations de l'échantillon sont les membres fondateurs, ce qui s'explique par le fait qu'une majorité de répondants ont récemment créé leur association. Les jeunes de moins de 30 ans ont plus tendance que les personnes retraitées à être à l'initiative de la création de l'association. Les cadres supérieurs ont rarement tendance à être des membres fondateurs.

61% des dirigeants associatifs sont domiciliés sur le territoire parisien

Les dirigeants d'associations employeuses résident de façon beaucoup plus fréquente sur la commune du siège de leur association, résultat que l'on retrouve au niveau national.

LIEU DE RÉSIDENCE DES DIRIGEANTS ASSOCIATIFS (EN %)

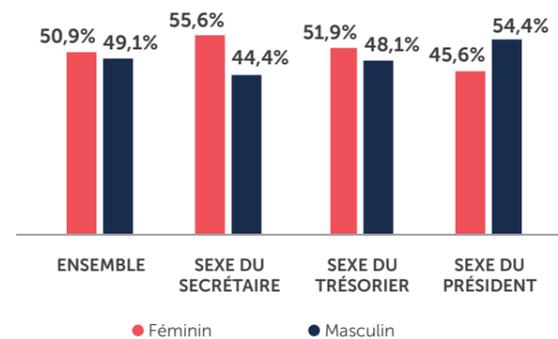


SOURCE : Enquête baromètre de la vie associative 2014

En moyenne, les CA et les bureaux sont composés de 49% de femmes et de 51% d'hommes

Les femmes sont sous-représentées dans la présidence des associations (10 points d'écart avec les hommes). Cet écart est plus important au niveau national (66% pour les hommes, 34% pour les femmes)*. Elles sont plus souvent présentes dans les instances dirigeantes des associations culturelles (+16 points), dans l'action humanitaire (+7 points) et dans le secteur de la santé (+6 points). Les hommes sont plus largement présents dans les instances dirigeantes des associations de défense des droits et des causes et des associations sportives (+16 points). Les femmes occupant des fonctions dirigeantes dans les associations sont majoritairement actives ou retraitées du secteur public ou en recherche d'emploi. Les directions associatives composées par des jeunes de moins de 30 ans ont plus tendance à être constituées par des hommes.

SEXE DES DIRIGEANTS ASSOCIATIFS (EN %)



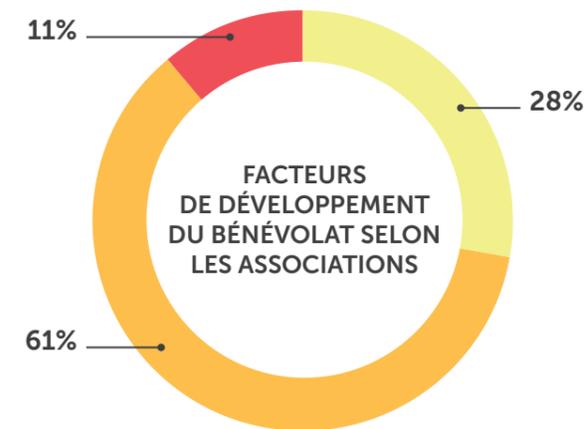
SOURCE : Enquête baromètre de la vie associative 2014

* Viviane TCHERNOG, Le paysage associatif français. Mesures et évolutions. Dalloz, Juris éditions, 2^e édition, novembre 2013

LE DÉVELOPPEMENT DU BÉNÉVOLAT

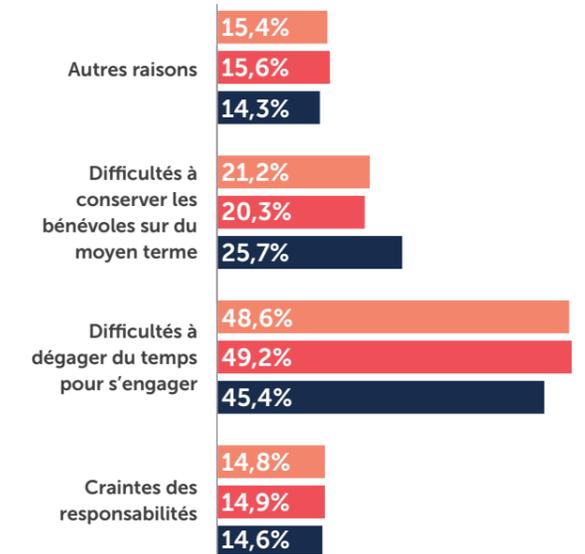
61% des associations, en particulier les associations culturelles, estiment qu'elles doivent renforcer leur communication si elles veulent intéresser de plus nombreuses personnes à agir bénévolement à leur côté

En revanche, les associations du secteur éducatif estiment que c'est en rencontrant des bénévoles potentiels lors de temps d'échanges dédiés ou grâce à l'aide d'associations ou de plateformes de mise en lien qu'elles pourront développer le bénévolat.



SOURCE : Enquête baromètre de la vie associative 2014

FREINS AU DÉVELOPPEMENT DU BÉNÉVOLAT SELON LES ASSOCIATIONS (EN %)



● Ensemble
● Associations sans salarié
● Associations employeuses

On compte en moyenne 1 850 heures de travail bénévole pour une association par an, soit environ 220 heures par an par bénévole. Le nombre d'équivalent temps plein (ETP) bénévole est estimé à près de 66 000 par an sur le territoire parisien.



220 HEURES
PAR AN, PAR BÉNÉVOLE

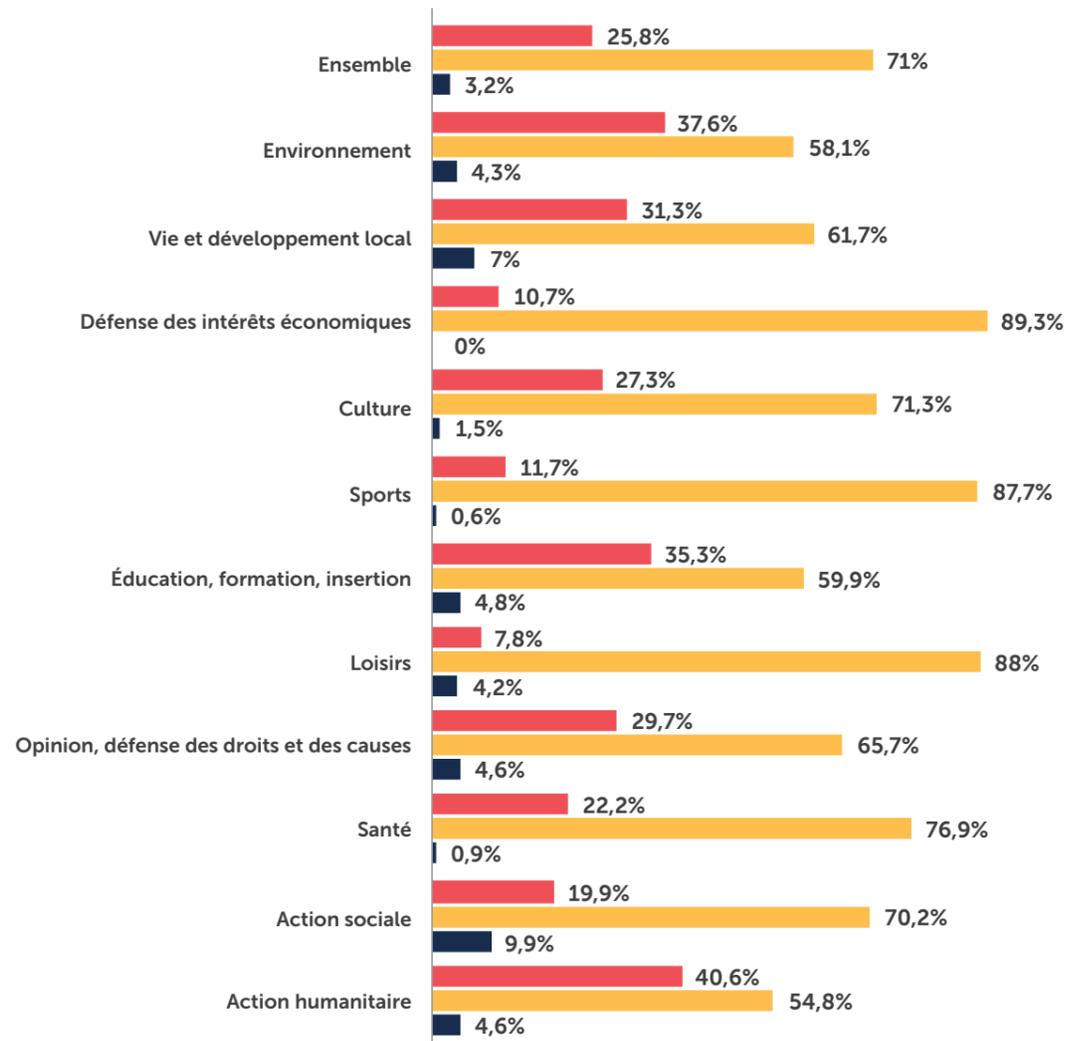
ÊTRE VOLONTAIRE EN SERVICE CIVIQUE, UNE NOUVELLE FAÇON DE S'ENGAGER

Environ **3%** des associations parisiennes accueillent des jeunes volontaires en service civique

Les associations de l'action sociale ont le plus tendance à intégrer un jeune volontaire en service civique, beaucoup plus que les associations des secteurs des loisirs, du sport et de la défense des intérêts économiques.

Dans les mois ou les années à venir, **26%** des associations souhaitent avoir recours à un jeune volontaire en service civique, et notamment les associations des secteurs de l'humanitaire, de l'éducation et de l'environnement.

RÉPARTITION DU VOLONTARIAT EN SERVICE CIVIQUE SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉS
(EN %)



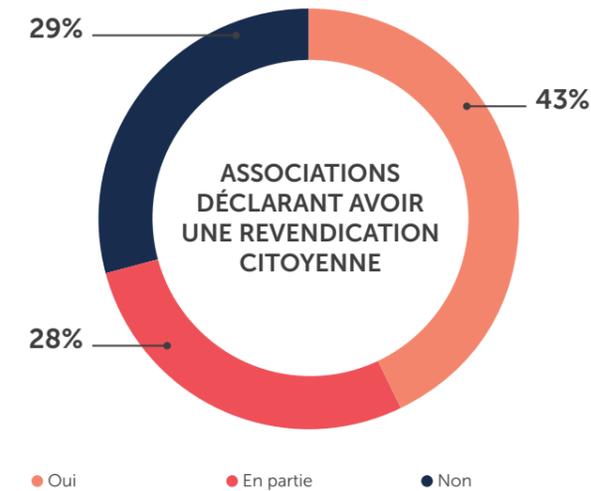
● Non, mais nous souhaiterions y recourir à l'avenir ● Non ● Oui SOURCE : Enquête baromètre de la vie associative 2014

DES ASSOCIATIONS CITOYENNES

71% des associations répondantes déclarent avoir - en partie ou totalement - une réflexion ou une revendication citoyenne

Les associations impliquées dans le champ de la citoyenneté ont plus tendance à être issues des secteurs de la défense des droits et des causes, de l'environnement et de l'éducation, de la formation et de l'insertion. C'est particulièrement le cas pour les associations agissant notamment dans le secteur de la solidarité.

Les associations sportives, a contrario, indiquent être plus rarement investies dans le champ de la citoyenneté.



SOURCE : Enquête baromètre de la vie associative 2014

71%

DES ASSOCIATIONS PARISIENNES
ŒUVRENT DANS LE CHAMP
DE LA CITOYENNETÉ

BEAUCOUP D'HUMAIN

Les associations citoyennes sont celles qui :

- ▶ ont plus tendance que les autres à avoir un petit budget (<1000 €) ;
- ▶ répondent plus facilement aux appels à projets ;
- ▶ sont plus facilement hébergées par un membre ;
- ▶ déclarent plus volontiers une hausse de leurs bénévoles et de leurs adhérents ;
- ▶ ont tendance à recourir plus fréquemment aux jeunes volontaires en service civique.

UN PÉRIMÈTRE D'ACTIONS TRÈS LARGE, DES PUBLICS PLUS CIBLÉS

Des associations qui :

- ▶ ont plus tendance à avoir comme aire d'intervention le département ou l'international ;
- ▶ ont tendance à avoir plus de liens avec l'Éducation nationale ;
- ▶ déclarent plus volontiers s'adapter à leur terrain d'action ;
- ▶ se tournent vers les publics en grande difficulté ou les personnes en situation d'exclusion.

DES PROFILS DIRIGEANTS

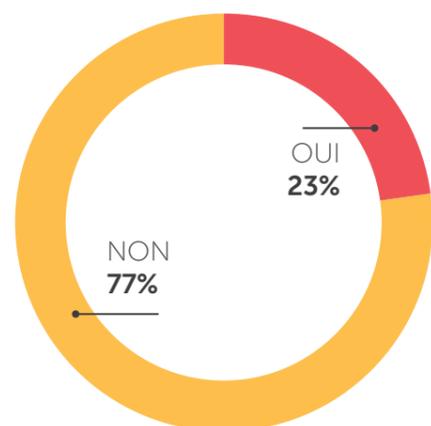
Les dirigeants d'associations issus d'une profession libérale s'engagent plus volontiers dans des associations citoyennes.

DES ASSOCIATIONS PAS FORCÉMENT IMPLIQUÉES DANS LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Il n'existe pas de corrélation entre le fait d'avoir une association investie dans le champ de la citoyenneté et l'implication dans des instances de démocratie participative.

LES LIENS AVEC LE DISPOSITIF DE DÉMOCRATIE LOCALE PARISIEN

TAUX D'IMPLICATION DES ASSOCIATIONS DANS DES INSTANCES DE DÉMOCRATIE LOCALE



SOURCE : Enquête baromètre de la vie associative 2014

3/4 des associations parisiennes ne sont pas impliquées dans des instances de démocratie locale (conseils de quartier, CICA, ...)

40% de celles qui ne le sont pas déclarent ne pas l'être faute de temps ou de moyens humains ou encore par manque d'informations sur les modalités de participation. Cependant 7% souhaitent s'y impliquer dans un avenir proche.

Ce résultat met en évidence :

- ▶ une faible participation des associations composées par des personnes jeunes,
- ▶ une absence de temps quotidien disponible (il apparaît très clairement que ce sont les dirigeants associatifs retraités ou sans emploi ou sans activités professionnelles habituelles qui déclarent participer à ces instances),
- ▶ l'accès aux informations municipales est essentiel : les associations domiciliées dans les MDA participent plus volontiers aux instances de démocratie locale car elles reçoivent systématiquement l'information.

NON-IMPLICATION MAIS ADHÉSION AUX VALEURS DU DISPOSITIF DE DÉMOCRATIE LOCALE MIS EN PLACE

Cause première :

- ▶ Faute de temps ou de moyens humains (20%).
- ▶ Associations trop jeunes (4%).

Cause secondaire :

- ▶ Manque d'informations sur ces instances (20%).

NON-IMPLICATION ET NON ADHÉSION AUX VALEURS DU DISPOSITIF DE DÉMOCRATIE LOCALE MIS EN PLACE

Cause première :

- ▶ Objet de l'association extérieur aux sujets débattus (19%).
- ▶ Pas dans le périmètre d'action de l'association (échelle régionale, nationale etc.) (8%).
- ▶ Illégitimité de l'association dans la prise de position / Refus de faire « de la figuration politique » / Non adhésion aux valeurs proposées (6%).

Cause secondaire : (15%).

- ▶ Jugée pas utile.
- ▶ Non efficace.

SOURCE : Enquête baromètre de la vie associative 2014



À PARIS, LE SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE

LA MAIRIE DE PARIS MET À LA DISPOSITION DES ASSOCIATIONS ET DES PORTEURS DE PROJET DES OUTILS ET DES MOYENS :

- ✓ **Pour être accompagné** : des équipes spécialisées dans les 20 **Maisons des Associations** (MDA) et au **Carrefour des Associations Parisiennes** (CAP) ;
- ✓ **Pour se former** : des formations courtes ou longues du CAP, des MDA, de l'**Université Populaire de la Citoyenneté Active** (UPCA) ;
- ✓ **Pour se documenter** : le centre de documentation spécialisé du CAP, en ligne ou sur place ;
- ✓ **Pour se réunir** : 3000m² de salles disponibles dans les Maisons des Associations.
- ✓ **Pour communiquer** : 173 panneaux lumineux, + de 300 panneaux associatifs, **QuefaireàParis** -plateforme numérique qui permet d'annoncer des événements-, annuaire **SIMPA, Paris.fr** (avec l'assoc' du mois) ;

C'EST QUOI UNE MDA ?

UNE MDA, C'EST UNE MAISON DES ASSOCIATIONS. PARIS EN COMPTE 20 SOIT UNE PAR ARRONDISSEMENT.

- ✓ Une MDA est là pour vous informer sur la vie associative parisienne, vous conseiller dans la réalisation de votre projet associatif /citoyen, vous aider à développer votre association, à connaître les modalités de subventionnement et à vous inscrire dans les dispositifs participatifs de la ville.
- ✓ Une MDA met à la disposition des associations des services qui facilitent leur vie quotidienne : salles de réunion, domiciliation du siège social, boîte aux lettres, bureaux de travail équipés, matériel informatique (accès Internet, imprimantes) et de reprographie.
- ✓ Le fonctionnement de chaque Maison est assuré par une équipe d'agents de la Ville de Paris.

C'EST QUOI LE CAP ?

LE CAP, C'EST LE CARREFOUR DES ASSOCIATIONS PARISIENNES. IL EST SITUÉ AVENUE DAUMESNIL DANS LE 12^E ARRDT.

- ✓ Le CAP repère et analyse, en lien avec les 20 Maisons des Associations (MDA), les difficultés que rencontrent les responsables et les porteurs de projets associatifs, leur apporte l'aide de conseillers pour les résoudre.
- ✓ Un centre de formation.
- ✓ Un centre de documentation spécialisé consultable sur place ou en ligne.
- ✓ Chaque mois, il propose des rencontres-débats ouverts à tous !

site : <http://cap.poledoc.fr/>

5 | LES ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES

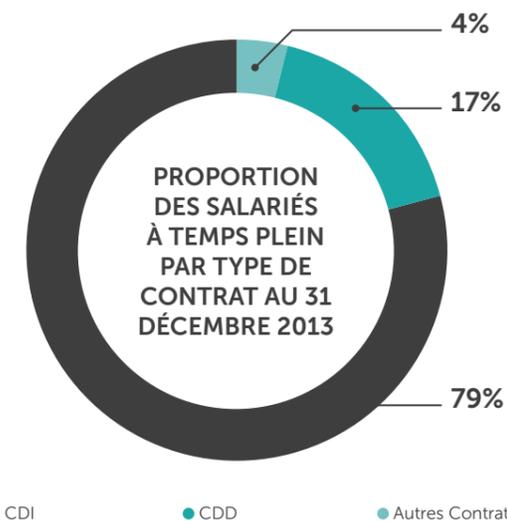
LES PRINCIPAUX REPÈRES

PLUS DE 10 500 ASSOCIATIONS PARISIENNES EMPLOIENT 113 000 SALARIÉS EN 2014. Elles ont distribué environ 3,5 milliards d'euros de salaires au cours de cette année. Après un léger arrêt de la croissance de l'emploi associatif en 2011, **le secteur semble connaître un regain d'activités, de l'ordre de +2,75% en terme d'effectifs salariés et +1,94% en termes d'associations employeuses.***

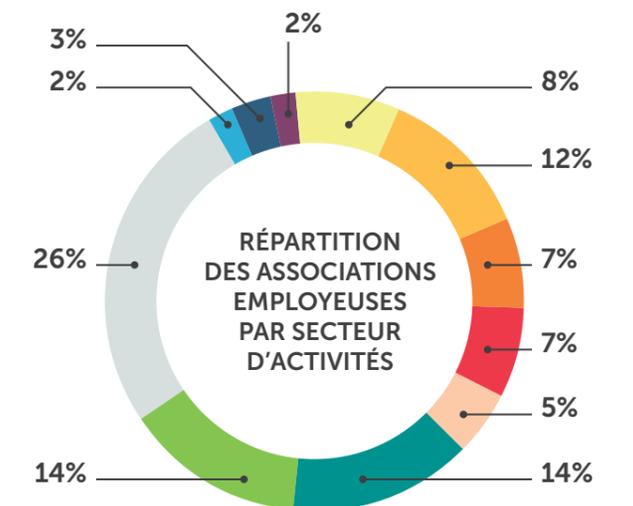
* SOURCE : Données ACOSS-URSSAF et MSA retraitées par R&S

+ DE 10 500 ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES

Ce point positif est toutefois à nuancer par la **diminution du nombre de contrats à durée indéterminée au sein de l'emploi associatif**, soit un recul d'environ 7% au profit d'emplois plus précaires entre 2011 et 2013.



SOURCE : Enquête baromètre de la vie associative 2014

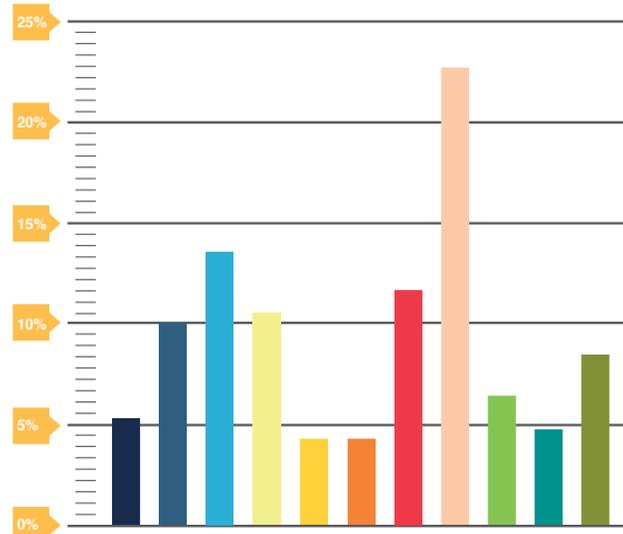


- Action humanitaire
- Action sociale
- Santé
- Opinion, défense des droits et des causes
- Loisirs
- Éducation, formation, insertion
- Sport
- Culture
- Défense des intérêts économiques
- Vie et développement local
- Environnement

SOURCE : Enquête baromètre de la vie associative 2014

Les associations employeuses se partagent plus largement, dans un ordre décroissant, les secteurs de la culture, du sport et du loisir. La forte proportion d'associations employeuses dans le domaine culturel est supérieure à la moyenne nationale (+6 points).

RÉPARTITION DES ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES SELON L'AIRE D'INTERVENTION

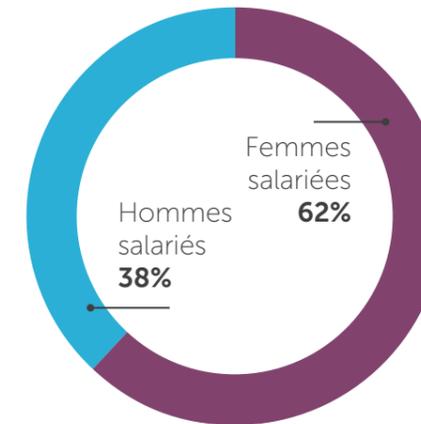


- Quartier
- Arrondissement
- Commune
- Intercommunalité - Grand Paris
- Plusieurs communes
- Plusieurs départements
- Région
- National
- International
- Pas de territoire particulier
- Quartier politique de la ville

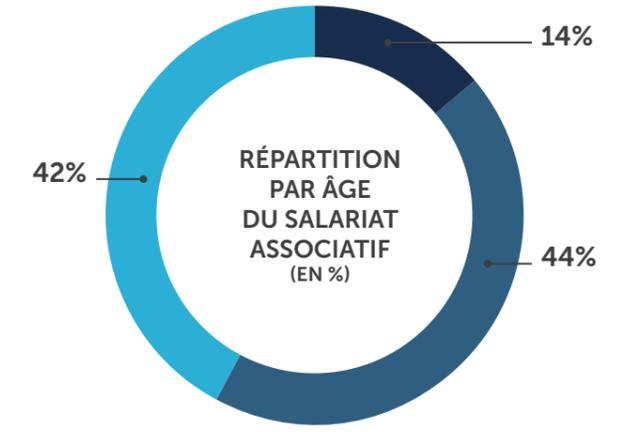
SOURCE : Enquête baromètre de la vie associative 2014

PROFIL DES SALARIÉS ET DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI

RÉPARTITION SEXUÉE DU SALARIAT ASSOCIATIF (EN %)



SOURCE : Enquête baromètre de la vie associative 2014



- 30 ans ou moins
- Entre 31 et 45 ans
- Plus de 46 ans

SOURCE : Enquête baromètre de la vie associative 2014

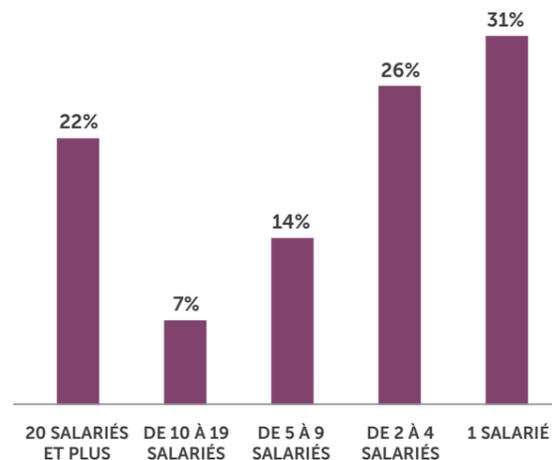
DES STRUCTURES EMPLOYEUSES DE TAILLES HÉTÉROGÈNES

PLUS DE 50%
DES ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES ONT MOINS DE 4 SALARIÉS

Les associations parisiennes sont majoritairement d'une part des petits employeurs, d'autre part de très gros employeurs (sièges sociaux RUP, ONG).

1 association employeuse sur 3 de l'échantillon bénéficie d'emplois aidés (dont 12% d'emplois d'avenir).

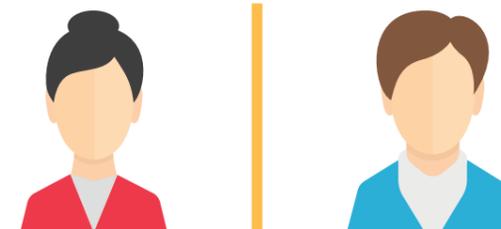
RÉPARTITION DES ASSOCIATIONS SELON LE NOMBRE DE SALARIÉS DANS L'ASSOCIATION (EN %)



SOURCE : Enquête baromètre de la vie associative 2014

Le secteur associatif employeur comporte une proportion nettement plus élevée de femmes : quasiment deux salariés d'associations sur trois sont des femmes. La féminisation de ce salariat peut être expliquée à la fois par la spécificité de l'emploi associatif et des postes proposés. La part du salariat féminin est toutefois plus faible qu'au niveau national soit 68% de femmes pour 32% d'hommes.*

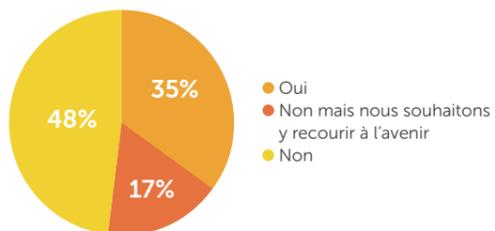
* Viviane TCHERNONOG, Le paysage associatif français. Mesures et évolutions. Dalloz, Juris éditions, 2^e édition, novembre 2013



42%
DES SALARIÉS ASSOCIATIFS ONT PLUS DE 46 ANS

Les personnes de moins de 30 ans sont sous-représentées dans le salariat associatif parisien. On observe une forte proportion d'actifs de plus de 30 ans. Le statut très particulier de la capitale, qui concentre un grand nombre de sièges sociaux a pour effet que ces associations ont besoin de salariés expérimentés, cadres ayant déjà vécu une première carrière. Par conséquent, l'emploi des plus de 46 ans y est particulièrement élevé, d'autant plus que certains « seniors » souhaitent réorienter leur carrière et que les associations sont enclines à les embaucher.

RÉPARTITION DES ASSOCIATIONS PARISIENNES EMPLOYEUSES SELON LE RECOURS AUX EMPLOIS AIDÉS

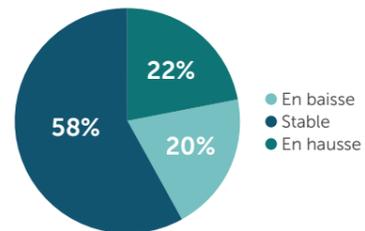


SOURCE : Enquête baromètre de la vie associative 2014

Les associations d'action humanitaire et de santé ont beaucoup moins tendance à appliquer une convention collective contrairement aux associations d'action sociale.

De même, les associations d'action sociale ont beaucoup plus tendance à recourir aux emplois aidés (et aux emplois d'avenir). Les associations culturelles quant à elles bénéficient de très peu d'emplois aidés.

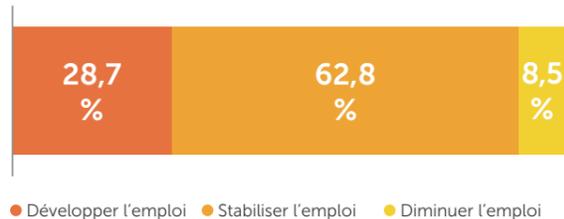
ÉVOLUTION DU SALARIAT ENTRE 2013 ET 2014 (EN %)



SOURCE : Enquête baromètre de la vie associative 2014

PRÈS DE 92% DES ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES SOUHAITENT STABILISER OU DÉVELOPPER L'EMPLOI

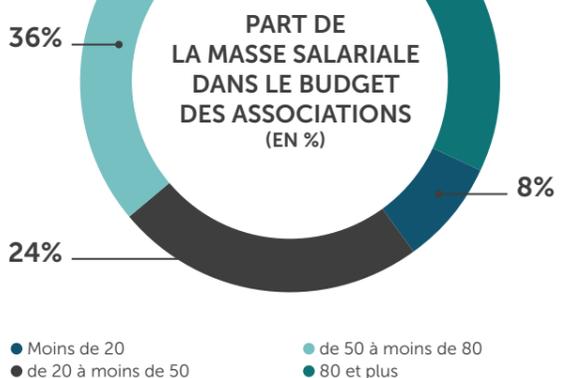
ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ SOUHAITÉ POUR 2014-2015 (EN %)



SOURCE : Enquête baromètre de la vie associative 2014

28% des associations souhaitent développer l'emploi, 62% le stabiliser. Par ailleurs, 8% des associations (tendance appuyée pour les associations culturelles) souhaitent diminuer le salariat dans leur structure.

La quasi-totalité des dirigeants sont optimistes quant au devenir de leur structure et envisagent de nouveaux projets.



SOURCE : Enquête baromètre de la vie associative 2014

La masse salariale constitue, pour plus des 2/3 des associations employeuses, plus de la moitié du budget global. Plus des 3/4 des associations constatent soit une hausse de leur salariat, soit une certaine stabilité.

MAIRIE DE PARIS

JE M'ENGAGE
DANS UNE ASSOCIATION DE MON QUARTIER

ENVIE DE PARTICIPER OÙ VOUS VOULEZ QUAND VOUS VOULEZ ?

- Consultez les missions autour de vous
- Trouvez celle qui vous correspond
- Rejoignez la communauté des bénévoles

3 CLICS POUR S'ENGAGER SUR JEMENGAGE.PARIS

6 | QUELLES ÉVOLUTIONS DEMAIN ?

LE NIVEAU DE CONFIANCE DES ACTEURS

Plus de 50% des associations répondantes déclarent être plutôt confiantes quant à l'avenir de leur association. Toutefois, il existe de grandes disparités entre les associations, selon :

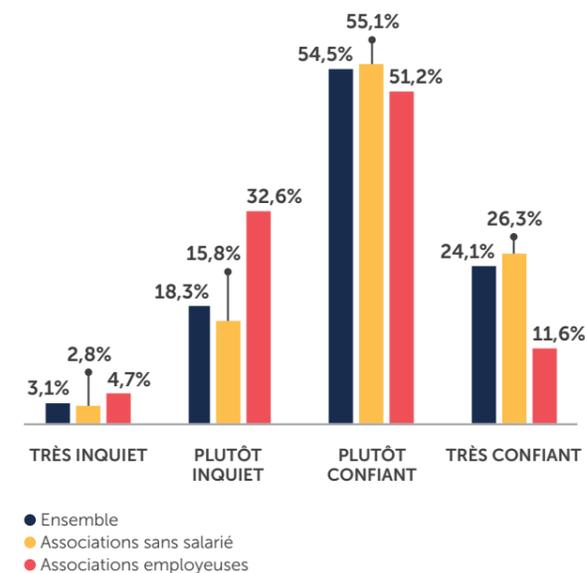
- ▶ Leur secteur d'activité ;
- ▶ L'emploi ;
- ▶ Leur mode d'hébergement ;
- ▶ Le profil des dirigeants de l'association.

Les difficultés conjoncturelles sont présentes dans les réponses des associations concernant l'avenir de leurs structures.

Des facteurs d'inquiétude limitent le déploiement de certaines associations sur le territoire parisien.

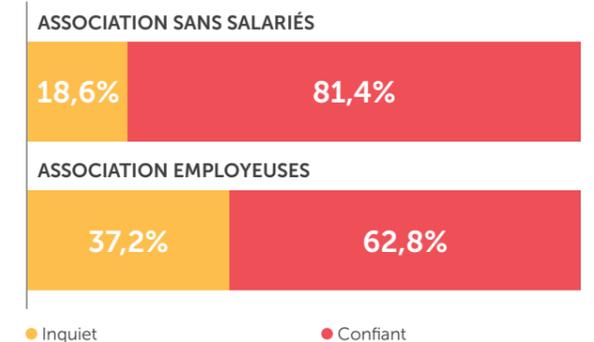
**PRÈS DE 80%
DES ACTEURS ASSOCIATIFS
SONT PLUTÔT CONFIANTS OU
TRÈS CONFIANTS EN L'AVENIR**

NIVEAU DE CONFIANCE DES ASSOCIATIONS
(EN % DES RÉPONDANTS)



SOURCE : Enquête baromètre de la vie associative 2014

NIVEAU DE CONFIANCE
CHEZ LES DIRIGEANTS D'ASSOCIATIONS
SELON LE TYPE D'ASSOCIATION
(EN %)

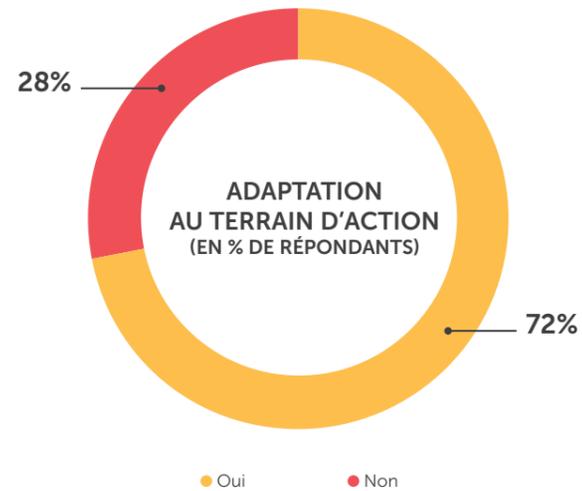


SOURCE : Enquête baromètre de la vie associative 2014

37% des associations employeuses s'interrogent sur leur avenir à moyen terme. En effet, avoir la responsabilité de salariés est parfois difficile à porter pour les dirigeants bénévoles ce qui peut expliquer que les associations employeuses éprouvent plus de difficultés à trouver des bénévoles acceptant les fonctions d'administrateur.

De la même façon les associations locataires seront un peu plus nombreuses à émettre des doutes quand à leur futur (soit 27% des locataires pour 16% des propriétaires).

LA CAPACITÉ D'ADAPTATION DES ASSOCIATIONS À LEUR TERRAIN D'ACTION



SOURCE : Enquête baromètre de la vie associative 2014

Les **3/4** des répondants déclarent avoir une association bien adaptée aux mutations du territoire

Il n'existe aucune corrélation entre le fait d'être une association employeuse, et le fait de pouvoir s'adapter facilement à son terrain d'action. **De la même façon, il n'existe aucune corrélation entre le fait d'être inquiet pour son association et l'inadéquation de la structure aux besoins d'un territoire.**

72%
DES ASSOCIATIONS SE DISENT BIEN ADAPTÉES À LEUR TERRAIN D'ACTION

FACTEURS D'ADÉQUATION*:

- ▶ Être portée par un réseau qu'il soit associatif ou institutionnel (Education nationale par exemple) ;
- ▶ Posséder ses propres locaux ;
- ▶ Avoir un financement basé en grande partie sur le don et le mécénat ;
- ▶ Être inscrit dans la vie de la cité ;
- ▶ Agir à un niveau international ;
- ▶ Proposer une formation continue aux bénévoles ;
- ▶ Avoir des dirigeants associatifs retraités.

FACTEURS D'INADÉQUATION*:

- ▶ Agir à un niveau micro-local ;
- ▶ Agir avec des publics non spécifiques ;
- ▶ Ne pas avoir une bonne connaissance des outils mis à disposition par les collectivités ;
- ▶ Manquer de moyens humains ;
- ▶ Manquer de médiatisation / visibilité de l'action associative ;
- ▶ Avoir des dirigeants en activité professionnelle.

* Les facteurs d'adéquation ou d'inadéquation au territoire désignent le fait pour une association d'être en mesure de répondre au besoin/projet pour lequel elle s'est créée au regard de son inscription territoriale.

LES ASSOCIATIONS PARISIENNES, EN RÉSUMÉ...

DES FORCES...

- ▶ Des associations jeunes portées par des initiatives nouvelles.
- ▶ La citoyenneté au cœur des préoccupations associatives.
- ▶ Un moral des dirigeants plutôt bon.
- ▶ Des profils hétérogènes : de l'association allant du local au global.
- ▶ Une attache forte au réseau des Maisons des Associations (MDA) pour les petites et moyennes associations.
- ▶ Des financements considérés majoritairement comme stables, les cotisations des adhérents permettant une certaine marge de manœuvre.

... ET DES LIMITES

- ▶ Une mobilisation de bénévoles difficile notamment sur des fonctions expertes.
- ▶ Des inquiétudes au sujet de l'emploi associatif.
- ▶ Un appui insuffisant sur les dispositifs valorisant l'engagement des jeunes (service civique et volontariat en France et à l'étranger).
- ▶ Un besoin de locaux.
- ▶ Une perception de mise en concurrence entre les structures associatives.
- ▶ Une difficulté à renouveler et diversifier la composition des instances dirigeantes (majorité d'hommes et peu de jeunes).



ANNEXES

MÉTHODOLOGIE

CONSTRUCTION DE L'ÉCHANTILLON

Au vu des données institutionnelles existantes (INSEE , ACCOSS), il a été choisi de procéder à un échantillonnage par quotas avec relances ciblées, assorti d'un redressement sur plusieurs variables assurant ainsi une meilleure représentativité de l'enquête (taux de confiance à 95% selon la loi normale centrée réduite). 1205 questionnaires sur la base des déclarations des associations ont ainsi pu être exploités*.

* Pour rappel, tout recensement est déclaratif et comporte des limites.

UN REDRESSEMENT POUR QUOI FAIRE ?

Le redressement d'échantillons a pour objectif d'améliorer la représentativité de l'échantillon interrogé, sur un certain nombre de critères de qualifications tels que l'emploi, le nombre d'associations inscrites en Maison Des Associations etc. Le redressement applique ainsi des pondérations aux associations pour augmenter le poids de celles appartenant à des groupes sous représentés dans l'échantillon par rapport à la population de référence.

QUELLE PROCÉDURE D'ENQUÊTE ?

Ce travail s'est fait au moyen de trois tests de validité essentiels : le χ^2 attestant de la significativité d'un croisement (soit du rejet ou non de l'hypothèse d'Indépendance), Fisher (outil plus approprié aux faibles effectifs) et du PEM-pourcentage de l'écart maximum-indicateur de la force de liaison entre modalités, qu'elle soit répulsive ou attractive. L'utilisation de ces indicateurs a permis de mettre en évidence des tendances via le croisement de variables bi-catégorielles, qu'elles soient relatives aux pratiques des associations ou aux opinions des associatifs, ou indépendantes telles que l'âge de l'association, son ancrage géographique ou sectoriel.

Certaines analyses se sont vues complétées par des données institutionnelles (INSEE 2009, RNA 2012, ACOS-URSSAF 2012).

L'enquête n'est pas orientée sur un champ thématique a priori, les résultats visent à présenter les pratiques, les opinions associatives sur un plan global.

Certains pourcentages réalisés dans le cadre de l'enquête ont été arrondis à l'unité ou à la première décimale pour une meilleure lecture des graphiques. Par conséquent, les totaux peuvent être légèrement supérieurs ou inférieurs à 100% soit 100 ± 0.1 .

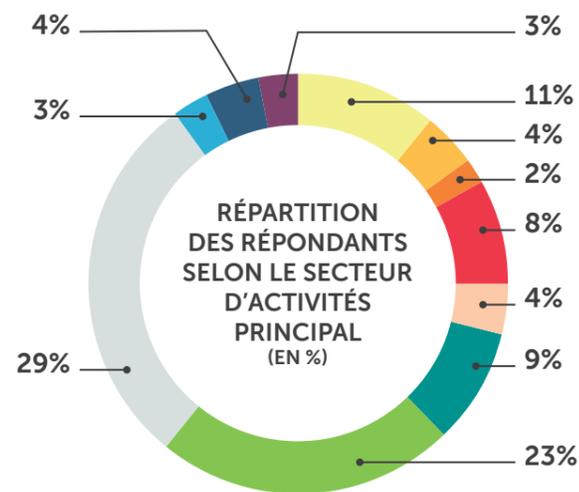


PROFIL DES RÉPONDANTS

Les taux de réponses par secteur d'activité sont relativement fidèles aux classifications pressenties pour le territoire parisien.

Le secteur culturel est le plus développé aussi bien pour les associations sans salarié que pour les associations employeuses soit 30% pour les premières et 32% pour les secondes. Le sport arrive en deuxième position avec 26% des associations sans salarié et 8,5% des associations employeuses. Le secteur de l'humanitaire arrive en troisième position pour les associations employeuses avec 13%.

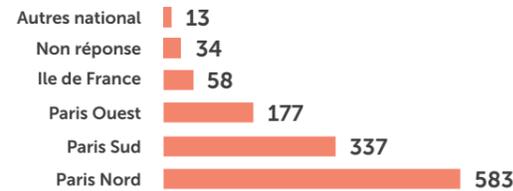
Les associations de loisirs apparaissent moins nombreuses comparativement à ce qu'est leur place dans le paysage associatif national.



- Action humanitaire
- Action sociale
- Santé
- Opinion, défense des droits et des causes
- Loisirs
- Education, formation, insertion
- Sports
- Culture
- Défense des intérêts économiques
- Vie et développement local
- Environnement

SOURCE : Enquête baromètre de la vie associative 2014

RÉPARTITION DES RÉPONDANTS PAR IMPLANTATION GÉOGRAPHIQUE DU SIÈGE SOCIAL (EN EFFECTIF)



SOURCE : Enquête baromètre de la vie associative 2014

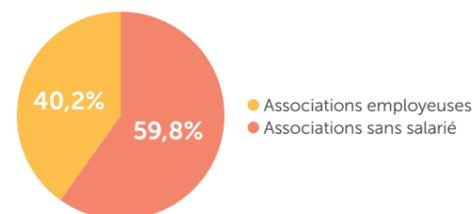
Les associations employeuses, comparativement à ce qu'est leur poids sur le territoire parisien, sont très nombreuses à répondre au questionnaire. Leur proportion passe ainsi du simple (16% à Paris) à plus du double (40% dans notre échantillon). Un résultat qui peut être expliqué par la plus grande mobilité numérique des associations employeuses et leur disponibilité en termes de ressources humaines à disposition. Une proportion qui a été corrigée via le redressement.

1 205 RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE

Les associations répondantes sont implantées majoritairement sur le territoire parisien. 58 associations ont toutefois un siège social en petite ou grande couronne.

Les sièges sociaux des associations répondantes sont majoritairement situés dans les 18^e, 19^e et 20^e arrondissements.

RÉPARTITION DES RÉPONDANTS SELON LE RECOURS AU SALARIAT (EN %)



SOURCE : Enquête baromètre de la vie associative 2014

QUELQUES ÉLÉMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

- ▶ ACOSS-Stat 2011 *Les associations face à la conjoncture... et aux emplois d'avenir*, 3^e édition - Janvier 2013
- ▶ BVA-DREES ; *Enquête vie associative 2010 - exploitation première* par Lionel PROUTEAU, 2010
- ▶ CENTRE D'ÉCONOMIE DE LA SORBONNE AUPRÈS DES ASSOCIATIONS ; *Enquête Matisse - 2005 / 2006*
- ▶ CIBOIS, Philippe, 1993, *Le PEM, pourcentage de l'écart maximum : un indice de liaison entre modalités d'un tableau de contingence*, Bulletin de Méthodologie Sociologique, 40, 43-63
- ▶ INSEE ; *Tableaux harmonisés de l'Economie sociale*, 2009
- ▶ Recherches & Solidarités :
 - *Associations à Paris*, Octobre 2012, de Marie DUROS, Cécile BAZIN, Noël TAJDANE et Jacques MALET
 - *La France en mouvement* ; 10^e édition - Octobre 2012, de Cécile BAZIN et Jacques MALET
 - *Le secteur associatif à Paris*, Février 2014, de Marie DUROS, Cécile BAZIN, Liza MARGUERITTE, Noël TADJINE Gilles CAILLAUD et Jacques MALET
 - *Le secteur associatif à Paris*, Décembre 2015, de Marie DUROS, Cécile BAZIN, Guillaume PREVOSTAT et Jacques MALET
- ▶ TCHERNONOG V., 2013, *Le paysage associatif français : mesures et évolutions*. 2^e éd., Juris Associations/Dalloz, pp.272 pages, 2013 pages, Juris Associations étude, p. 978 pages-2 pages-24 pages-713056 pages-6 pages

LEXIQUE

- CA**
Conseil d'Administration
- CAP**
Carrefour des Associations Parisiennes
- CICA**
Comité d'Initiative et de Consultation d'arrondissement
- CSP**
Catégorie Socio-Professionnelle
- ETP**
Equivalent Temps Plein
- MDA**
Maison Des Associations
- ONG**
Organisation Non Gouvernementale
- R&S**
Recherches & Solidarités
- RNMA**
Réseau national des maisons des associations
- RUP**
Reconnu d'Utilité Publique



REMERCIEMENTS

La Mairie de Paris tient à remercier les associations parisiennes de leur participation au travail du Baromètre de la vie associative, que ce soit pour leur réponse au questionnaire ou le temps accordé lors de leurs rencontres.

Elle remercie également les partenaires, les structures qui ont relayé le questionnaire au sein de leur réseau, ainsi que ses différents collaborateurs qui ont soutenu la démarche.



Et enfin, elle remercie les membres du comité scientifique de relecture pour leur accompagnement et l'apport de leur expertise tout au long du travail.

- ▶ **Cécile Bazin**, coordinatrice générale R&S
- ▶ **Erika Flahault**, sociologue, maîtresse de conférences à l'Université du Maine, Chercheuse au laboratoire ESO - Espaces et Sociétés CNRS UMR 6590, Le Mans
- ▶ **Christophe Giraud**, sociologue et statisticien-économiste, maître de conférences à l'Université Paris Descartes et chercheur au laboratoire Cerlis-CNRS UMR 8070, Paris
- ▶ **Jacques Malet**, président de R&S
- ▶ **Joelle Maury**, directrice de la Maison des associations du 20^e arrondissement de Paris
- ▶ **Carole Orchamp**, déléguée générale du RNMA
- ▶ **Jean-Michel Peter**, chercheur Ph.D - professeur agrégé hors classe à l'Université Paris Descartes et rattaché au laboratoire Cerlis-CNRS UMR 8070, Paris
- ▶ **Jean-Claude Richez**, chercheur associé à l'INJEP, Paris
- ▶ **Sylvain Rigaud**, chargé de mission RNMA
- ▶ **Roger Sue**, sociologue, professeur à l'université Paris Descartes et chercheur au laboratoire Cerlis-CNRS UMR 8070, Paris

TOUTE L'INFO
au 3975* et
sur PARIS.FR

*Prix d'un appel local à partir d'un poste fixe sauf tarif propre à votre opérateur